

LA FONDATION DE GUÉRISON DE LA RAFLE DES ANNÉES SOIXANTE^{MD}

Rapport d'engagement national des survivants



IT STARTS WITH US



**« Nous devons créer une force
au fond de nous-mêmes... Ce n'est
pas par hasard, c'est parce qu'une
personne a dit « ça suffit »**

Date de publication:

août 2020

Préparé par :

Kenn Richard, MSW, MSC, et Dr. Raven Sinclair, MSW, PhD
Conseillers exécutifs du conseil intérimaire

Avec la contribution de :

Conrad Prince, Jessie Sitnick, et Brooke Graham,
Argyle (ACI Argyle Communications Inc.), Secrétariat pour le processus d'engagement
Priscila Ferreira da Silva, Hanah Molloy, et Jenny Gardipy
Associées de recherche

TABLES DES MATIÈRES

RÉFLEXIONS DE L'ÉQUIPE D'ENGAGEMENT	4
PRÉFACE	6
SOMMAIRE EXÉCUTIF	7
RECOMMANDATIONS	8
SECTION 1 : INTRODUCTION À L'ENGAGEMENT	16
À PROPOS DU RECOURS COLLECTIF DE LA RAFLE DES ANNÉES SOIXANTE	17
LE PROCESSUS D'ENGAGEMENT	18
SECTION 2 : CE QUE NOUS AVONS ENTENDU	22
INTRODUCTION	23
QUE DEVRAIT FAIRE LA FONDATION?	24
QUELLES SONT LES VALEURS QUI DOIVENT GUIDER LA FONDATION?	28
QUI DEVRAIT DIRIGER LA FONDATION?	29
COMMENT LA FONDATION PEUT-ELLE ÊTRE DURABLE?	31
COMMENT L'IDENTITÉ DE LA FONDATION DOIT-ELLE ÊTRE EXPRIMÉE	32
SECTION 3: SÉANCES DE CONSULTATION PRÉALABLE	34
ORGANISATIONS DE SURVIVANTS	35
EXPERTS/UNIVERSITAIRES	37
FONDATIONS CARITATIVES	40
SECTION 4: SÉANCES D'ENGAGEMENT AVEC LES SURVIVANTS	44
MONTRÉAL	45
WINNIPEG	45
HALIFAX	45
TORONTO	45
CALGARY	46
SASKATOON	46
HAPPY VALLEY - GOOSE BAY	46
VANCOUVER	46
YELLOWKNIFE	47
IQALUIT	47
SECTION 5: ENGAGEMENT EN LIGNE	48
CONCLUSION	52
ANNEXES	54
ANNEXE 1 : L'ÉQUIPE D'ENGAGEMENT NATIONALE (NOMS/BIOGRAPHIES)	55
ANNEXE 2 : LETTRE DU CONSEIL AUX PARTICIPANTS	56
ANNEXE 3 : RÉPARTITION DE LA PARTICIPATION EN PERSONNE	57
ANNEXE 4 : RÉPARTITION DE LA PARTICIPATION EN LIGNE ET INTÉGRITÉ DES DONNÉES	59
ANNEXE 5 : RÉSULTATS (DÉTAILLÉS) DU SONDAGE SUR LA SATISFACTION DE L'ENGAGEMENT	61

RÉFLEXIONS DE L'ÉQUIPE D'ENGAGEMENT

Le processus d'engagement national avec les survivants de la rafle des années soixante a été une expérience incroyable avec de nombreux hauts et bas émotionnels, alors que les participants ont partagé leurs espoirs, leurs craintes et leurs frustrations. Nous avons eu la chance de rencontrer des centaines de personnes de beaucoup de nations et de travailler avec les dirigeants des communautés locales et des Aînés. L'équipe Argyle a assuré une gestion logistique exceptionnelle qui a permis à chaque événement de se dérouler sans heurts; les associés de recherche ont fourni des comptes rendus et des analyses solides des réflexions et des idées recueillies partout au pays; et l'équipe s'est constamment soutenue mutuellement, ce qui nous a aidés à nous concentrer sur notre objectif premier : écouter les survivants et partager leurs idées. Je suis très honorée d'avoir participé à ce processus et j'espère que ce rapport reflète le plus fidèlement possible vos voix collectives.

Kinanâskômitinawâw kâhiyâw niwâhkômakânâk.
Gratitude envers tous; toutes mes relations.

- Dr. Raven Sinclair, Conseillère exécutive

Dans les années 1970, je suis arrivé à la protection de l'enfance et j'ai trouvé un monde construit sur des idées et des pratiques voilées dans l'intérêt des enfants, mais en fait culturellement génocidaire, construit sur les bases du racisme, du classisme et de toutes les multiples toxicités du Canada colonial. À l'époque, avec les enfants en détresse et les familles ayant besoin d'aide, le processus d'aide lui-même, l'enlèvement massif des enfants, a créé bon nombre des problèmes que l'on connaît aujourd'hui. Les enseignements de cette expérience, aujourd'hui appelée « Rafle des années soixante », sont nombreux. Ils m'ont mis sur une voie militante, m'ont amené à ce projet et enfin à ce rapport. Je suis très reconnaissant et je veux remercier les nombreuses personnes - les survivants, qui m'ont aidé non seulement à savoir mais aussi à comprendre. À la femme, si en colère, et si isolée par cette colère, merci de montrer

la profondeur des sentiments que ces questions évoquent. À l'aînée, qui se croyait « lente » mais qui était tout sauf cela, je la remercie de m'avoir aidé à mieux comprendre les complexités de l'expérience du survivant. Merci à l'homme, petit mais au cœur et à l'esprit immenses, qui a raconté son voyage, à vélo, en traversant les frontières provinciales, dans la neige, à la recherche de ses proches. C'est un exemple de la ténacité, de la résilience et de la détermination, si communes aux survivants que nous avons rencontrés au cours de nos voyages.

Miigwetch.

- Kenn Richard, Conseiller exécutif

Grâce à la force, au courage et à l'engagement des survivants de la rafle des années soixante à réconcilier leur passé, nous avons maintenant une voie à suivre et une vision de notre avenir, qui implique notre guérison collective et notre rétablissement des appréhensions de masse que nous connaissons maintenant sous le nom de rafle des années soixante. Notre Fondation, née de notre douleur et de notre souffrance, représente une lueur d'espoir pour les survivants et sert de symbole au Canada et aux Canadiens d'une histoire sombre et troublante.

La détermination inébranlable dont ont fait preuve des milliers de survivants et survivantes en partageant leurs espoirs, leurs rêves et leurs aspirations pour leur Fondation devrait servir d'exemple à tout le Canada du pouvoir de surmonter, de guérir et de réconcilier. En tant que survivant de la rafle des années soixante, je n'ai jamais été aussi fier de porter cette étiquette que je l'ai été au cours de la dernière année. J'ai été témoin du sacrifice personnel, de la bravoure, du courage et de la résilience des survivants qui se sont consacrés à l'amour, à la guérison et à la justice. Nous n'avons peut-être pas eu notre mot à dire sur ce qui nous est arrivé dans le passé ; cependant, des milliers de survivants ont partagé leurs voix pour prendre davantage en main notre avenir par l'intermédiaire de notre Fondation. Je me considère

très honoré, humble et privilégié d'avoir participé modestement à ce processus historique et sacré.

- Conrad Prince, Engagement Director

Lorsque j'ai rencontré Sally (auparavant Marcia) Brown Martel il y a environ quatre ans, je ne connaissais rien de la raflé des années soixante. J'ai quitté les États-Unis pour m'installer au Canada à l'âge adulte. L'examen de citoyenneté que j'ai passé en 2010 ne nécessitait aucune connaissance de ce sombre chapitre de l'histoire du Canada. En tant que personne non autochtone, il était facile - beaucoup trop facile - de demeurer ignorante non seulement du colonialisme du passé, mais aussi de ses tentacules puissantes et contraignantes qui continuent de façonner les institutions d'aujourd'hui, ainsi que la vie et les expériences viscérales de tant de personnes. Cette ignorance était, à bien des égards, un privilège. Mais c'était aussi une sorte de prison.

Avoir l'occasion d'écouter et d'apprendre de Sally, Conrad, Raven et Kenn et des centaines de personnes que nous avons rencontrées au cours de ce cheminement - a été l'un des plus grands cadeaux que j'ai reçus dans ma vie. Je ne peux pas exprimer par des mots le profond respect que j'éprouve pour la résilience et la force des survivants de la raflé des années soixante. Je ne peux pas non plus exprimer pleinement ma gratitude pour votre générosité, en partageant vos expériences et votre sagesse. Vous connaître, vous et votre histoire collective, a fait de moi une meilleure Canadienne, et un meilleur être humain.

- Jessie Sitnick, Conseillère en communication et stratégie d'engagement

Je me sens constamment honorée et humble de faire ce travail avec une équipe aussi formidable et avec les survivants qui m'ont donné le privilège d'écouter leurs récits. Jamais, dans mes rêves les plus fous, je n'aurais pensé avoir la possibilité de faire partie d'un projet aussi ardemment conforme à ma propre quête de compassion, de guérison et de justice. Je remercie tous les survivants qui nous ont ouvert leur cœur et nous ont permis de porter leur voix dans ce rapport.

Je remercie également les nombreux Aînés que j'ai eu l'honneur de rencontrer à travers le Canada - vos enseignements resteront à jamais gravés dans ma mémoire. Ces souvenirs me remplissent le cœur et me donnent envie d'un avenir meilleur - j'envisage avec optimisme la Fondation et son rôle dans ce domaine.

En tant que Canadienne noire de première génération, ma compréhension de l'histoire du Canada était limitée, au mieux. Le fait de découvrir la raflé des années soixante directement auprès des survivants qui l'ont subie, m'a non seulement permis d'apprendre les privilèges dont je jouis en tant que colonisatrice dans ce pays, mais m'a également motivée à partager chaque jour ces connaissances avec respect, courage et exactitude.

- Brooke Graham, Coordinatrice de l'engagement

Ce fut un honneur pour l'équipe de recherche de participer à l'important travail du processus d'engagement national. Chaque séance a été superbement organisée et les réactions des participants ont témoigné de la gratitude et de la reconnaissance pour les efforts de toute l'équipe. L'inclusion du processus d'engagement dans les pratiques et protocoles culturels a été cruciale au succès du projet. Chaque séance était unique sur le plan géographique et culturel et ressemblait chaque fois à une nouvelle aventure. L'équipe de recherche a été inspirée par l'enthousiasme et la volonté des participants de s'engager, malgré l'inquiétude et la peur de beaucoup d'entre eux en se retrouvant dans une salle avec d'autres survivants pour la première fois de leur vie. La cohésion des suggestions et des recommandations provenant de tout le pays a rendu notre travail un peu plus facile. Nous avons été enthousiasmés de faire partie du processus, de voyager dans de nombreux territoires superbes et de rencontrer tant de personnes magnifiques. Une fois de plus, nous souhaitons remercier tous les participants pour leur courage et leur volonté à partager leurs voix. Nous espérons que nous les avons bien écoutés et que vous verrez vos voix exprimées dans ce rapport.

- Priscila Silva, Hanah Molly, et Jenny Gardipy, Associées de recherche

PRÉFACE

Un commentaire sur le terme « Survivant » tel qu'il est utilisé dans ce rapport :

Le terme « Survivant », dans ce rapport, fait référence aux enfants autochtones qui ont été placés sous la tutelle de la Couronne, adoptés et placés dans des familles non autochtones entre 1951 et 1991. Nous reconnaissons que certaines personnes qui ont vécu cette expérience particulière ne se considèrent pas comme des « survivants », car ce mot implique que l'expérience peut avoir été automatiquement négative et/ou préjudiciable. Nous tenons à reconnaître les personnes qui ont eu la chance d'avoir des familles adoptives et d'accueil aimantes et solidaires. Parallèlement, il y a de nombreuses personnes qui ont subi des abus et des traumatismes. Ainsi, le terme « Survivant », tel que nous l'avons utilisé dans ce rapport, est destiné à faire référence à tous ceux et celles qui sont passés par le système de protection de l'enfance, quelle que soit la nature positive ou négative de leur expérience.

De plus, alors que la formulation de l'entente de règlement fait référence à la création d'une fondation pour soutenir « tous ceux et celles qui ont été touchés » par la rafle des années soixante, ce rapport se concentre très spécifiquement sur la voix des survivants. « Toutes les personnes touchées » par la rafle comprennent les partenaires et les enfants des survivants, ainsi que leurs familles biologiques. En outre, les familles adoptives ont également été touchées par la rafle des années soixante et si nous élargissons encore notre perspective, les personnes qui travaillaient dans le système peuvent également avoir été touchées.

La décision du conseil intérimaire, en consultation avec les conseillers experts, a été de se concentrer d'abord sur les personnes qui ont vécu l'adoption et le placement familial dans des familles non autochtones, et de les orienter vers des ressources afin de créer une Fondation qui répondrait au mieux aux besoins des personnes les plus directement touchées. La Fondation pourrait, dans le futur, étendre son attention et son soutien aux autres groupes qui ont été touchés par la rafle des années soixante, mais ce

rapport et l'engagement national récemment terminé, donnent la priorité à la voix des survivants.

Remarque sur l'utilisation des citations dans ce rapport :

Le contenu de ce rapport est profondément ancré dans les voix des survivants qui ont courageusement partagé leurs commentaires avec nous tout au long du processus d'engagement. Il est donc important pour nous que les survivants qui lisent ce rapport voient et entendent leurs voix. En même temps, nous nous sommes engagés envers tous ceux qui ont participé à ce processus à préserver leur identité, en leur donnant l'espace et le confort nécessaires pour parler ouvertement et librement. Ainsi, les citations utilisées tout au long de ce rapport sont des citations composées. Plutôt que de représenter la voix d'une seule personne, chaque citation s'inspire des mots et des idées que de nombreux survivants ont partagés avec nous tout au long de ce processus.

Une note sur l'utilisation des images dans ce rapport :

Dans le cadre du processus d'engagement, les individus ont partagé des centaines de dessins, des symboles et des images qui, selon eux, représenteraient le mieux l'identité de la Fondation. Les thèmes qui ont émergé de ces dessins sont discutés en détail dans ce rapport. Comme toutes les images nous ont été fournies de manière anonyme, nous n'avons pas pu demander les autorisations appropriées pour reproduire ces images dans ces pages. Cependant, nous voulions à la fois honorer la créativité des participants et la concrétiser visuellement dans ce rapport. Nous avons donc développé une série d'images qui reflètent et sont inspirées par les mots et les dessins des survivants, ainsi que les symboles et les thèmes qu'ils ont identifiés comme significatifs.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Plus que toute autre chose, ce rapport porte sur la voix des survivants et leurs aspirations à une Fondation qui soit à la fois par eux et pour eux. Sur une période de six mois (d'août 2019 à février 2020), l'équipe d'engagement s'est entretenue avec des centaines de survivants et survivantes à travers le Canada, ainsi qu'avec des personnes ayant une grande expérience de la protection de l'enfance, de la santé mentale et du secteur caritatif autochtones. Nous avons posé cinq questions :

- Que devrait faire la Fondation?
- Quelles sont les valeurs qui doivent guider la Fondation?
- Quelles sont les qualités, les talents et les compétences requises pour diriger la Fondation?
- Comment la Fondation peut-elle être durable?
- Comment l'identité de la Fondation doit-elle être exprimée ?

Ensuite, nous avons écouté. Nous avons pris des notes. Nous avons posé des questions pour éclaircir les choses. Et nous avons étudié attentivement ces commentaires. Les recommandations contenues dans ce rapport sont le reflet direct de ce que nous avons entendu. Évidemment, bien que les réponses à chacune des questions que nous avons posées étaient nombreuses et différentes, des thèmes clairs et répétitifs en sont ressortis. Ces thèmes nous ont donné une orientation. Nous avons fait de notre mieux pour encadrer tout cela de manière à ce que les personnes qui dirigeront en fin de compte cette nouvelle Fondation puissent prendre des mesures.

La liste complète et détaillée des recommandations présentées dans ce rapport est basée sur des catégories de thèmes qui ont été synthétisées à partir de plus de 3 000 suggestions (notes autocollantes) des participants. En conséquence, la portée des thèmes et des recommandations est vaste et, bien qu'il serait idéal que chaque idée et recommandation soit mise en œuvre, nous reconnaissons que la Fondation peut être limitée en termes de financement et qu'un petit groupe de membres permanents du conseil d'administration ne pourra pas

accomplir tout ce qui est nécessaire. Cette réalité crée une tension entre le souhait des survivants de disposer d'une organisation rationalisée et rentable et les appels simultanés à de multiples services, soutiens et plaidoyers. L'équipe nationale d'engagement n'a pris aucune liberté pour limiter les recommandations de quelque manière que ce soit et nous laissons entre les mains compétentes du conseil d'administration intérimaire et du futur conseil permanent le soin de répondre aux tensions concurrentes.

C'est avec fierté et humilité que nous soumettons ces recommandations au conseil intérimaire. Nous sommes fiers d'avoir mené un processus d'engagement qui a donné aux survivants l'occasion cruciale de façonner cette Fondation grâce à leurs voix. Nous nous sentons humbles face à l'incroyable responsabilité de vous transmettre ces voix, et face au défi de rejoindre autant de survivants que les circonstances le permettent. Compte tenu des ressources limitées et des obstacles en place qui nous ont empêchés de rejoindre davantage de survivants, nous reconnaissons qu'il y a une sous-représentation de participants inuit, métis, LGBTABI et francophones. Nous considérons ce processus d'engagement comme le début, et non la fin, d'un dialogue permanent entre la Fondation et ceux et celles à qui elle doit rendre des comptes.



RECOMMANDATIONS

Les domaines d'intérêt et les priorités clés suivants représentent un résumé thématique de haut niveau de ce que nous avons entendu. Il est remarquable de constater le degré de consensus sur ces points. Les catégories et le langage utilisé pour les décrire sont le résultat d'une discussion soutenue et animée au sein de notre équipe. Ils peuvent également être considérés comme représentant un niveau élevé d'accord sur ce que nous avons entendu.

RECOMMANDATION 1: Points d'attention et priorités clés

La mission et le mandat de la Fondation devraient inclure sept domaines d'intérêt clés, visant à servir les survivants de la rafle des années soixante et à définir et explorer des moyens de guérison et de réconciliation :

1. Récupération culturelle
2. Santé mentale
3. Réunification et soutiens
4. Défense des droits et collaboration
5. Éducation
6. Commémoration
7. Liens et développement communautaire

Selon ce que nous avons entendu, nous recommandons que la Fondation inclut, parmi ses objectifs, celui d'un organe de financement. La Fondation devrait encourager l'innovation et la capacité aux niveaux local, régional et national pour faire avancer les efforts déployés au profit des survivants.

Nous présentons ci-après les priorités recommandées pour chaque domaine d'intérêt :

Récupération culturelle

- Promouvoir et financer des programmes, rassemblements et cérémonies d'identité culturelle spécifiques aux survivants comme des programmes de langue, d'enseignement des Aînés et des gardiens de la connaissance traditionnelles, de musique et d'art, de récits, des programmes basés sur la terre.

1 Pour les besoins de ces recommandations, nous définissons les « survivants de la rafle des années soixante » comme des personnes qui s'identifient comme étant touchées par la rafle des années 60 - y compris les personnes adoptées, les pupilles de la Couronne, et leurs enfants, frères et sœurs, et parents.

- Financer des programmes intergénérationnels spécialement conçus pour les survivants et leurs familles, tels que des rites de passage, des programmes de soutien aux familles, des rassemblements cérémoniels, des cercles de guérison et de parole, des camps d'été.

Santé mentale

- Renforcer les connaissances des travailleurs de la santé mentale et leur capacité à servir efficacement les survivants de la rafle des années soixante d'une manière qui soit significative et fondée sur la culture (par exemple, en tenant compte de la diversité des survivants de la rafle des années soixante, en respectant la sécurité culturelle).
- Accroître l'accessibilité aux services de counseling, aux groupes de soutien et aux programmes cliniques adaptés aux besoins uniques des survivants.
- Financer les programmes de guérison actuels et nouveaux axés sur la culture et la terre pour les survivants et leurs familles.
- Améliorer l'information mise à la disposition des survivants sur la manière d'accéder aux soutiens en matière de santé mentale, y compris les ateliers et les thérapies alternatives.
- Plaider en faveur d'un système de santé mentale spécifique fournissant une assistance immédiate aux survivants dans le cadre du système global (c'est-à-dire élargir le système de santé mentale actuel de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits).
- Financer des programmes qui permettent aux survivants de partager leurs histoires et leurs expériences de manière thérapeutique.

Réunification et soutiens

- Financer et promouvoir des pratiques judicieuses en matière de réunification afin de rétablir les liens entre les frères et sœurs, les parents et les communautés. Cela pourrait inclure des investissements dans :
 - la recherche visant à déterminer les besoins et les

- pratiques les plus prometteuses dans ce domaine; et
- des pratiques et des modèles de prestation de programmes innovants dans cette sphère.
- Le financement et le soutien d'initiatives communautaires de sensibilisation à la rafle des années soixante et des initiatives communautaires d'accueil et de bienvenue pour mieux équiper les communautés afin de réintégrer les survivants.

Défense des droits et collaboration

La sensibilisation et la collaboration devraient constituer une partie essentielle du rôle de la Fondation. Les priorités devront être convenues à l'avance et devraient être axées sur :

- Promouvoir des améliorations juridiques, politiques et des programmes dans :
 - La réforme continue de la protection de l'enfance autochtone
 - La santé mentale, la santé et le bien-être des peuples autochtones
 - L'accès au statut, aux traités et aux droits des autochtones
 - Les collaborations de recherche et le financement des questions relatives à la rafle des années soixante
- Collaborer avec les organisations représentatives (organisations des Premières nations, des Inuits, des Métis et des autochtones) afin qu'elles prennent des mesures pour soutenir les survivants de la rafle des années soixante.

Éducation

Sensibilisation du public

- Soulever la question de la rafle des années soixante dans la conscience des Canadiens, ainsi que des organisations et communautés autochtones.
- Travailler activement avec des partenaires pour s'assurer que l'expérience de la rafle des années soixante soit incluse dans les programmes et le matériel scolaire à tous les niveaux d'enseignement au Canada.

Éducation des survivants

- Soutenir la formation et l'avancement académique des survivants de la rafle des années soixante par des bourses d'étude, des études subventionnées et des partenariats académiques..

Commémoration

- Faciliter la recherche et la diffusion des récits des survivants par la création de supports tangibles (par exemple, livres, films, musique, peintures murales). L'objectif est d'honorer et de respecter, ainsi que de faire connaître.
- Plaider en faveur d'une journée de reconnaissance (semblable à la journée du chandail orange).
- Financer et/ou soutenir des événements/réunions commémoratives annuels nationaux, régionaux ou locaux.
- Plaider pour un mémorial physique, un monument pour commémorer ceux qui sont passés par la rafle des années soixante, y compris ceux qui ne sont plus avec nous.

Liens et développement communautaire

- Servir de centre d'information et de guide pour les survivants afin de les mettre en contact avec des organisations, des programmes et des services qui répondent à leurs besoins.
- Être une plate-forme pour les survivants et les organisations axées sur les survivants afin de les mettre en contact, de partager des informations, de créer un dialogue et d'amplifier la voix des survivants.
- Faire participer activement les survivants et promouvoir les ressources et les possibilités de financement de la Fondation.

RECOMMANDATION 2: Valeurs organisationnelles

Les valeurs suivantes devraient sous-tendre la vision, la mission et l'approche de la Fondation. Ces valeurs doivent guider la prise de décision, les collaborations et les communications avec les personnes que la Fondation sert :

1. Responsabilité et transparence
2. Honnêteté et intégrité

3. Bienveillance, compassion et empathie
4. Fondées sur la culture
5. Inclusivité et acceptation
6. Accessibilité et équité
7. Sécurité
8. Perspective holistique multigénérationnelle
9. Centrées sur les survivants

Nous définissons ci-dessous les valeurs proposées :

Responsabilité et transparence

- La Fondation démontre qu'elle assume ses responsabilités envers les survivants de la rafle des années soixante et leurs familles en fournissant des mises à jour régulières et uniformes sur les processus de gouvernance, les activités et la situation financière.
- La Fondation fait preuve de responsabilité financière en publiant des vérifications et des rapports annuels.
- La Fondation est responsable de ses actions en répondant aux besoins de ses membres, partenaires, collaborateurs et bienfaiteurs.
- La Fondation s'engage dans des pratiques de gouvernance éthiques et transparentes ; les opérations organisationnelles sont fondées sur des principes éthiques à la fois autochtones et occidentaux. Les pratiques de gouvernance sont claires, cohérentes, fiables et simples.

Honnêteté et intégrité

- Ces valeurs sont incarnées par les membres du conseil et du personnel de la Fondation, qui ont une bonne réputation, font preuve de sagesse et agissent avec honnêteté et intégrité dans toutes leurs activités.
- La Fondation est reconnue pour pratiquer une communication ouverte au sein de l'organisation et avec le public.
- La Fondation a la réputation d'avoir des membres du conseil et du personnel qui respectent leurs engagements et poursuivent activement leur mandat.

Bienveillance, compassion et empathie

- La Fondation fonctionne sur la base d'un cadre

d'enseignement de la connaissance autochtone diversifiée qui donne la priorité à la bienveillance, à la compassion et à l'empathie, et ces valeurs sont évidentes dans la conduite des membres du conseil et du personnel.

- Les membres du conseil et du personnel de la Fondation écoutent et répondent avec attention aux expériences vécues et aux demandes des survivants.

Fondées sur la culture

- La vision, la mission et la direction de la Fondation honorent la diversité des nations, des cultures et des modes de connaissance autochtones, et la Fondation adhère au principe de l'humilité culturelle.
- Les membres du conseil et du personnel de la Fondation s'engagent activement auprès des Aînés et des gardiens de la connaissance traditionnelle afin d'approfondir leur compréhension des cultures autochtones, et de la meilleure façon de servir les survivants dans leurs divers cheminements de restauration culturelle.
- La Fondation fait preuve d'un engagement envers les diverses cultures autochtones dans le cadre de toutes ses pratiques et activités.

Inclusivité et acceptation

- La Fondation rend hommage à la diversité des nations et des cultures autochtones dans sa structure, ses fonctions, son organisation et ses activités.
- La Fondation veille à une éthique d'inclusion et d'acceptation, indépendamment du genre, de la spiritualité, des capacités, de la sexualité, de l'âge, de la langue et de l'orientation politique.
- La Fondation apporte un soutien sans jugement aux survivants qui en sont à différentes étapes de leur cheminement vers la guérison et la restauration de leur identité.
- La Fondation défend la diversité des besoins des survivants, y compris ceux et celles qui sont les plus touchés par l'oppression systémique, comme l'itinérance, l'incarcération, la santé mentale et les dépendances.

Accessibilité et équité

- La Fondation est accessible et sert le vaste éventail de survivants en tenant compte de leur diversité régionale, linguistique, socio-économique et physique.
- La Fondation rend ses communications et ses services aux survivants accessibles et disponibles par le biais de multiples plateformes.
- La Fondation est un exemple d'équité et de justice dans ses opérations, et démontre une représentativité géographique/nationale, de sexe, d'âge et de LGBTABI par le biais des membres de son conseil et de son personnel.

Sécurité

- La Fondation démontre les principes de sécurité personnelle, culturelle et de diversité qui respectent et honorent le bien-être physique, émotionnel, spirituel et mental des personnes concernées, par le biais de politiques élaborées en consultation avec les survivants.
- La Fondation illustre la sécurité culturelle par le respect de la diversité culturelle et nationale, ainsi que par son engagement en faveur d'une formation tenant compte des traumatismes et du bien-être organisationnel.
- La Fondation respecte la dignité et la vie privée des personnes avec lesquelles elle est en contact et qu'elle sert ; elle respecte la confidentialité des informations dans tous les aspects de ses activités.
- La Fondation adhère à ses politiques de lutte contre la violence latérale et à sa position organisationnelle.

Perspective holistique multigénérationnelle

- La Fondation fonctionne en partant du principe que servir les survivants signifie faciliter la guérison et les liens entre les générations - leurs parents et grands-parents, leurs enfants et petits-enfants.
- La Fondation souscrit à cette éthique intergénérationnelle dans la prise de décision.
- La Fondation respecte et intègre les diverses pratiques et initiatives culturelles de guérison qui

honorent les dimensions mentale, physique, émotionnelle et spirituelle du rétablissement des survivants par le biais d'une perspective intergénérationnelle.

Centrées sur les survivants

- La Fondation accorde la plus grande importance aux survivants et à leurs besoins dans sa gouvernance, ses programmes, ses opérations et ses politiques.
- Les choix, les décisions et les orientations de la Fondation découlent des besoins des survivants et sont redevables aux survivants.
- La Fondation démontre un haut niveau de communication et de consultation continue avec les survivants.

RECOMMANDATION 3: Composition et qualités fondamentales du conseil

Le conseil de la Fondation doit être composé de 8 (minimum) à 12 (maximum) personnes, dont la majorité sont des personnes affectées par la rafle des années soixante. Le conseil de la Fondation devrait aspirer aux pratiques les plus judicieuses en matière de gestion et de fonctionnement organisationnels, y compris la formation continue des membres du conseil - en particulier une formation culturelle et une formation éclairée par les traumatismes.

Les qualités fondamentales qui devraient définir les membres du conseil sont notamment les suivantes :

Bonne réputation :

Quelqu'un qui est reconnu comme un « véritable défenseur » au sein de sa communauté, qui est connu pour sa gentillesse, son authenticité, sa responsabilité et son intégrité.

Humilité culturelle :

Une personne qui fait preuve d'un grand respect et d'une grande acceptation des cultures et des modes de connaissance autochtones, dans toute leur diversité.

Compétences relationnelles solides :

Une personne qui démontre sa capacité à établir le consensus et la confiance, et à travailler en collaboration avec les autres. Personne considérée comme « artisan de la paix », équilibrée sur le plan émotionnel, qui a des bases solides et est à la fois réfléchi et consciente de ses propres capacités.

Fortes capacités de réflexion :

Une personne qui démontre la capacité à penser de manière stratégique et à faire preuve d'ingéniosité pour résoudre les problèmes.

RECOMMANDATION 4: Diversité et compétences du conseil

Le conseil doit viser à représenter la vaste diversité des survivants, notamment en termes de géographie, de langue, de culture, d'identité, d'âge et d'expérience. Les éléments de diversité suivants devraient être pris en considération :

- Représentation des Premières nations, des Inuits et des Métis
- Représentation francophone
- Représentation de la jeunesse
- Genre
- LGBTABI
- Représentation des zones urbaines, rurales, éloignées et des réserves
- Représentation des régions du Nord, de l'Est, du Centre et du Sud

De plus, le conseil devrait englober une diversité de connaissances et de compétences. En particulier, le conseil devrait être fondé sur la récupération des savoirs autochtones et culturels, notamment en ce qui concerne :

- La protection de l'enfance
- La recherche
- La santé et la santé mentale
- L'histoire politique
- Le leadership local
- Les pratiques cérémoniales et culturelles

En outre, le conseil devrait viser à inclure des personnes possédant des compétences dans les domaines suivants :

- Politiques
- Finance/comptabilité
- Défense des droits/rerelations gouvernementales
- Gouvernance
- Gestion/ressources humaines
- Juridique
- Campagnes de financement
- Communication/Marketing
- Mise en œuvre de programmes fondés sur la culture

RECOMMANDATION 5: Processus de recrutement du conseil

Le processus de recrutement du conseil peut et doit jouer un rôle important dans l'établissement d'une relation de confiance entre la Fondation et les survivants. À cette fin, nous croyons qu'un processus de recrutement efficace doit :

- **Refléter les commentaires des survivants** en ce qui concerne les compétences, l'expérience et les qualités qu'ils jugent essentielles pour un conseil permanent (voir ci-dessus).
- **Gérer la Fondation de manière ouverte, inclusive et transparente.** Cela signifie qu'il faut s'assurer que le processus soit parfaitement compris, que les personnes aient de multiples possibilités de poser leur candidature et que le déroulement du processus de sélection et les personnes qui y participent soient clairement définis.
- **Assurer la participation d'un large éventail de candidats possibles** Cela signifie faire tout ce qui est possible pour encourager les survivants de divers milieux et expériences à poser leur candidature et supprimer les obstacles qui pourraient dissuader un large éventail de candidats.
- **Faire preuve de crédibilité** Cela signifie créer un processus réfléchi et aussi objectif que possible, en atténuant le risque de parti pris personnel ou politique.

À cette fin, nous recommandons que le conseil intérimaire

nomme un « comité de sélection » spécial composé de cinq personnes qui sont à la fois des personnes hautement respectées dans les cercles autochtones et des survivants et, en même temps, non partisans dans le contexte des survivants. Ces personnes, n'ayant aucun intérêt à assumer elles-mêmes des postes au sein du conseil et réunies dans le seul but de soutenir le processus de sélection du conseil, contribueront à créer une « couche » additionnelle d'examen réfléchi et impartial.

RECOMMANDATION 6: Durabilité à long terme

Les survivants ont fortement recommandé que la Fondation cherche à œuvrer « à perpétuité » plutôt que de se limiter à dépenser les fonds. À cette fin, une gestion financière solide, des collectes de fonds et des investissements à long terme (y compris l'examen d'un modèle de dotation) devraient être des aspects clés de la planification opérationnelle de la Fondation.

Afin d'assurer la durabilité à long terme, nous suggérons d'envisager les pratiques suivantes :

- Créer un plan stratégique et opérationnel à long terme qui identifie des objectifs spécifiques et mesurables pour la Fondation, en articulant les impacts que la Fondation vise à atteindre en termes de ses principaux domaines d'intervention au fil du temps.
- Développer un processus continu de planification à long terme pour assurer la durabilité et l'impact financier.
- S'engager dans des efforts de collecte de fonds annuels pour atteindre les objectifs de revenus à court et à long terme.

RECOMMANDATION 7: Choix du nom et de la marque

Nous recommandons qu'une fois établi, le conseil permanent entreprenne un processus d'image de marque pour la Fondation, afin d'établir son identité visuelle (par exemple, les symboles et les couleurs de la marque) et son nom. Ce processus devrait comprendre l'élaboration d'une « demande de propositions » (DP), visant spécifiquement les concepteurs, artistes et/ou experts en stratégie de

marque autochtones. Idéalement, le candidat sélectionné devrait produire plusieurs concepts à prendre en considération. Le conseil peut envisager d'organiser un « vote ouvert » ou d'établir un comité de sélection pour décider de la marque définitive.

Lors de l'élaboration de la demande de propositions, le conseil d'administration doit souligner l'importance d'un nom et d'une identité visuelle qui soient ancrés dans l'appartenance autochtone et qui, en même temps, intègrent les diverses cultures autochtones. En outre, le conseil devrait reconnaître les thèmes et concepts récurrents fournis par les survivants dans le cadre du processus d'engagement, comme source d'inspiration pour la marque choisie. Dans l'ensemble, les survivants ont recommandé des thèmes et des symboles positifs et tournés vers l'avenir, et ont mis l'accent sur la culture, la spiritualité, la croissance, le progrès et les générations multiples.

Nous souhaitons reconnaître la sous-représentation de la participation des Métis et des Inuits et le fait que le visuel et les concepts représentent principalement la participation des Premières nations.

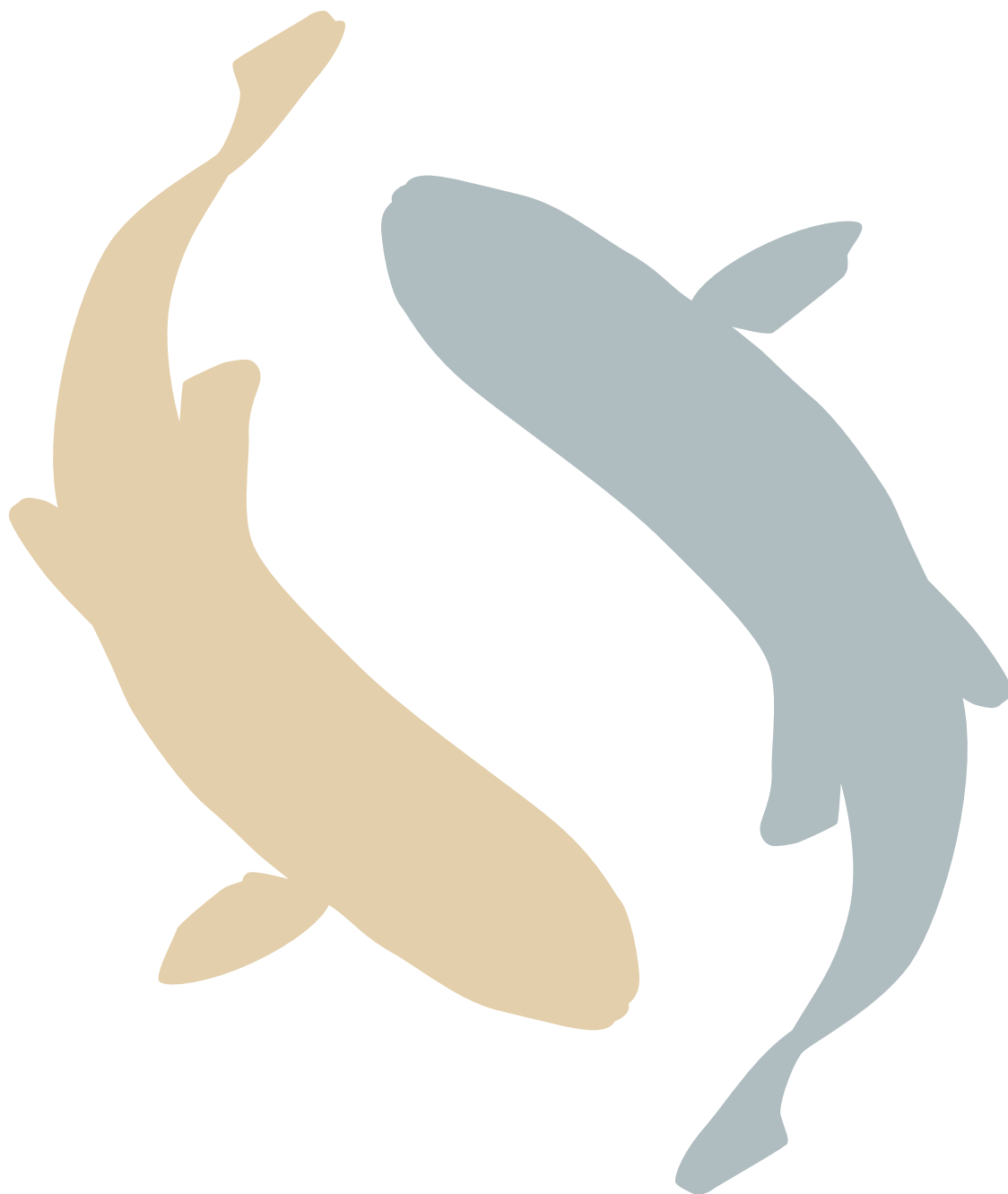
Thèmes récurrents :

- **Reconnexion** - l'idée de se réunir, de se rassembler, de créer et de rétablir des relations, d'unifier les générations et les communautés.
- **Retrouvailles** - l'idée d'accueil ou de retour à la maison, invité dans un lieu d'amour et de sécurité.
- **Résilience** - l'idée de force et de capacité à s'épanouir face à un traumatisme ou à une perte.
- **Renouveau et renaissance** - l'idée de transformation ou de changement positif, de croissance.
- **Dualité** - l'idée de chevaucher deux mondes ou deux états d'être.

Concepts visuels / symboles récurrents :

- **Arbres, racines d'arbres** - Liés à l'idée de reconnexion, de croissance, de force, de générations multiples et de la terre.

- **Aigles, plumes d'aigle, nid d'aigle** - Liés à l'idée de protection, de sécurité, de retour à la maison et de spiritualité.
- **Roue médicinale** - Liée à l'idée de guérison holistique, de rétablissement.
- **Les enfants, l'enfant intérieur** - Lié à l'idée d'espoir, aux générations futures et à la guérison des préjudices passés.
- **Le feu, les flammes** - Lié à l'idée de force et de résilience, de supporter les difficultés et de devenir plus fort.
- **Les mains** - Liées à l'idée d'unification, de connexion, de retour à la maison.





SECTION 1 : INTRODUCTION À L'ENGAGEMENT

« En fin de compte, c'est de cela qu'il s'agit aujourd'hui : l'avenir. Il s'agit de la façon dont la Fondation de la rafle des années soixante peut le mieux servir les survivants tout au long de votre cheminement. Nous vous demanderons ce que vous voulez que fasse la Fondation pour mieux vous servir en termes de rétablissement et de récupération. Comment la Fondation peut soutenir le mieux vos objectifs? Vos voix et vos idées sont essentielles pour aider à y répondre. »

– Sally Martel et Maggie Blue Waters, coprésidentes du Conseil intérimaire, dans leur lettre aux survivants qui ont participé au processus d'engagement

« Ma mère m'a donné le nom de Sally Susan Mattias mais ce nom n'existe plus ». Et la rafle des années soixante est arrivée jusqu'à ce jour, ce grand palier. C'est un grand jour au Canada lorsque le système judiciaire canadien choisit de dire que nos enfants sont tellement précieux et sacrés que nous allons les protéger par la loi. Quelle grande journée! »

– Sally Martel, le 14 février 2017 (lors d'une conférence de presse à Toronto, le jour où le Canada a été jugé responsable des préjudices subis dans le cadre du recours collectif de la rafle des années soixante)

À PROPOS DU RECOURS COLLECTIF DE LA RAFLE DES ANNÉES SOIXANTE

En février 2017, dans une salle d'audience de l'Ontario, après une décennie de litiges marqués par des arguments détournés et souvent inutiles, le juge Belobaba de la Cour supérieure de l'Ontario a apporté une certaine résolution et une promesse de réconfort aux milliers de personnes autochtones qui, enfants, ont été enlevés de leurs familles et de leurs communautés dans ce qui est maintenant connu sous le nom de « rafle des années soixante ». Sally Martel, connue auparavant sous son nom adoptif de Marcia Brown, est une femme des Premières nations du nord-est de l'Ontario qui a été élevée par adoption par une famille n'appartenant pas aux Premières nations. Elle a affirmé qu'elle, et d'autres personnes partageant son expérience, ont été victimes d'un « génocide identitaire » et qu'elle en a souffert.

Le juge Belobaba en a convenu, et dans sa décision, a déclaré que le gouvernement avait manqué à son «devoir de diligence» en ne protégeant pas l'identité des enfants autochtones placés en adoption ou en famille d'accueil. Dans son jugement, il déclare :

« Les preuves incontestées des experts des plaignants sont que la perte d'identité a laissé les enfants fondamentalement désorientés avec une capacité réduite à mener une vie saine et épanouie. Cette perte... a entraîné des troubles psychiatriques, la toxicomanie, le chômage, la violence et de nombreux suicides ».

Le courage et la persévérance de Sally Martel et de nombreux autres survivants ont permis de reconnaître les torts commis à leur encontre, et d'établir un règlement fiscal pour les survivants des Premières nations pris en charge par des non-autochtones entre 1951 et 1991. De plus, grâce au travail des survivants et de défenseurs dévoués, ce règlement a été étendu par le gouvernement

fédéral pour inclure tous les survivants admissibles non seulement de l'Ontario, où le recours collectif a été initié, mais aussi des survivants de tout le pays.

Au moment d'écrire ces lignes, une indemnisation est versée à ceux et celles qui se sont inscrits et qui ont été jugés admissibles aux termes de l'entente de règlement de la rafle des années soixante, datée de novembre 2017. Tel que proposé par les survivants et accepté par le gouvernement, l'entente prévoit également qu'une « fondation soit établie pour faciliter le changement et la réconciliation, et en particulier l'accès à l'éducation, la guérison et le bien-être, et les activités de commémoration pour les communautés et les personnes ». Elle précise en outre qu'elle vise à « établir un pont entre les générations et à donner un sens à la souffrance, ainsi qu'à apporter la guérison et la réconciliation à l'ensemble du Canada, maintenant et à l'avenir ».

Le règlement stipule en outre que 50 millions de dollars seront initialement accordés à une fondation, qu'elle sera dirigée par un conseil composé au plus de dix membres et au moins de six, qu'elle se conformera à la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et qu'elle pourra, à sa discrétion, « lever des fonds auprès d'autres sources ».



LE PROCESSUS D'ENGAGEMENT NOTRE MANDAT

Bien qu'accueillis et applaudis, la Fondation et ses objectifs tels que définis par l'entente ont été ouverts à de nombreuses interprétations. C'était l'occasion de donner une orientation à la Fondation grâce à la voix authentique et à la direction des survivants eux-mêmes. C'était une chance de donner du pouvoir à ceux et celles qui, jusqu'à présent, étaient terriblement désemparés par leur expérience d'enfants de la rafle des années soixante.

« Ça commence par nous », la bannière sous laquelle la Fondation a fixé son cap, a agi pour influencer et créer un cadre et un processus de consultation qui pourrait vraiment refléter les pensées et les souhaits collectifs des survivants. Ce rapport représente le meilleur travail d'une petite équipe qui a parcouru le Canada - à l'est, à l'ouest et au nord - avec la grande ambition de saisir et de refléter la volonté d'une communauté large, diverse et dispersée. Les options de participation en ligne ont renforcé notre capacité à rejoindre les gens et nous ont permis d'être aussi inclusifs que possible sur le plan technologique. Grâce à cela, nous avons pu entendre la grande diaspora des survivants, contribuant ainsi à réaliser les aspirations de « toutes les voix entendues ».

Ce rapport est humblement présenté tant aux survivants qui ont participé que ceux et celles qui n'y ont pas participé. Ce sera leur jugement, et seulement le leur, qui déterminera si nous avons réussi à faire entendre leur voix collective avec exactitude et amplification.

L'ENGAGEMENT

La tâche qui attendait l'équipe d'engagement était intimidante. Bien qu'il y ait eu une certaine discrétion dans la manière dont le processus d'engagement devait être entrepris, nous avons été chargés par un

conseil d'administration intérimaire de veiller à ce que le processus de consultation respecte, dans sa forme et sa fonction, les exigences d'un ensemble explicite de principes directeurs ou de valeurs.

Celles-ci comprenaient entre autres :

- 1. La voix du survivant aura priorité sur toutes les autres*
Peut-être la plus impérieuse de toutes, cette valeur a clairement indiqué à l'équipe de s'assurer que nous restons fidèles au credo « ça commence par nous » qui soulignait le sens et l'objectif des séances d'engagement.
- 2. Un engagement maximal des survivants*
On estime que plus de 20 000 demandeurs seront admissibles à une indemnisation en vertu de l'entente et notre objectif était de faire en sorte que le plus grand nombre possible de ces personnes aient une chance de participer au processus d'engagement. Nous avons également reconnu que de nombreuses personnes pourraient ne pas avoir droit à des paiements individuels dans le cadre du règlement - y compris les survivants métis ainsi que ceux qui ont été enlevés à leur famille après 1991. La Fondation ne se limite pas à servir uniquement les personnes qui remplissent les conditions requises pour bénéficier de paiements individuels dans le cadre de l'entente de règlement ; ainsi, notre processus a inclus toutes les personnes qui se sont identifiées comme des survivants.
- 3. Inclusion de la diversité de l'expérience et des perspectives des survivants*
Pendant et au-delà des 40 années couvertes par l'entente de règlement, de nombreuses vies ont été vécues, certaines traumatisantes, toutes uniques en termes d'expérience et d'impact. Les perspectives tirées de la diversité de ces expériences devraient éclairer les engagements de manière inclusive.
- 4. Toutes les voix seront respectées et entendues*
Il y a autant de réponses possibles aux questions posées dans le cadre du processus d'engagement

qu'il y a de participants au processus lui-même. Il faut s'y attendre. Il est important que toutes les réponses soient dûment prises en compte et pondérées dans les recommandations de ce rapport.

5. *Consignation exacte des réponses des survivants aux questions de recherche*

Reconnaissant qu'il est impossible de rapporter mot pour mot l'ensemble des réponses aux questions d'engagement, il est donc nécessaire que le résumé soit fidèle à ce qui a été dit sur le plan thématique. Les paroles des survivants, traitées par des programmes et des processus analytiques reconnus, devraient faire en sorte que tous les survivants se retrouvent dans le rapport.

6. *Un processus sécuritaire au point de vue culturel*

Étant donné que les survivants exprimeront leur appartenance autochtone de manières très diverses et personnelles, le processus d'engagement accueillera tous les survivants, quelle que soit la manière dont ils établissent leur identité. Il est toutefois important d'exposer les participants à un processus traditionnel pendant les consultations afin que leur patrimoine soit présenté, reconnu et honoré..

APPORTER UN SOUTIEN AUX SURVIVANTS : CRÉER UNE SÉCURITÉ

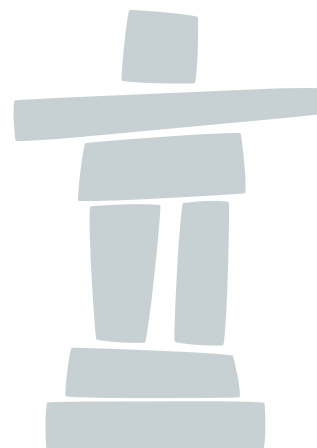
Le cercle de la parole

Très tôt dans le processus de planification de nos séances de consultation, nous avons constaté que de nombreux survivants n'auraient pas parlé de leur vie comme survivants de la rafle des années soixante. Nous avons pensé que les participants voudraient raconter leur histoire à d'autres personnes qui ont partagé leur expérience. Nous étions conscients des sentiments complexes et souvent contradictoires que partagent les survivants et du fait qu'il n'y avait pas souvent l'occasion

de partager avec d'autres personnes qui comprendraient vraiment. Il était remarquable d'entendre si souvent les participants dire qu'ils n'avaient jamais parlé de leur expérience de survivant auparavant et combien ils étaient reconnaissants d'avoir cette chance. Cette chance a pris la forme d'un cercle de la parole qui a permis à de petits groupes de partager leur histoire et d'être soutenus par d'autres et, à leur tour, d'être soutenus par eux.

Pour certains, l'expérience a été difficile et nous avons fait en sorte qu'un aidant soit à la disposition des participants s'ils se trouvaient en détresse. Nous avons encouragé un processus traditionnel ; nous avons informé les gens sur les protocoles des cercles de la parole, et nous avons utilisé des bâtons d'orateur pour apporter la dimension spirituelle et comportementale appropriée à la séance. Presque tous les participants ont apprécié cette occasion de partager. Pour certains, ce fut une expérience cathartique. Pour tous et toutes, ce fut généralement positif et un moment rare dans leur vie de survivants où ils ont pu vraiment faire le lien avec le traumatisme collectif, et la résilience, et enfin l'assurance qu'ils n'étaient pas aussi seuls qu'ils le pensaient.

Le cercle de la parole a permis de modifier la dynamique sociale et de nombreux participants ont pu passer de l'isolement à un lieu plus confortable et solidaire au sein du collectif. Bien plus que de briser la glace, il a préparé le terrain pour une réponse forte et cohérente aux questions de consultation qui allaient être posées plus tard dans la journée.



LE RÔLE DES AÎNÉS ET DES GARDIENS DE LA CONNAISSANCE TRADITIONNELLE

Définir le rôle précis que jouent les Aînés et les gardiens de la connaissance en utilisant les cadres conceptuels conventionnels est restrictif. Dans la pratique, ce rôle a de multiples significations et accomplit beaucoup de choses. Il varie à travers le pays et peut être exprimé de nombreuses façons avec de nombreuses influences. Les séances d'engagement visaient à faire appel aux Aînés et aux gardiens de la connaissance tant au niveau local que dans le cadre de notre équipe et de son périple à travers le pays.

Nous avons créé un espace, physique et dans notre programme, pour les Aînés et les gardiens de la connaissance. Nous avons tenu compte des protocoles et demandé leur aide à juste titre. Ils ont ouvert et conclu nos séances et veillé avec nous à assurer la santé spirituelle et émotionnelle des rassemblements. Les

participants ont aussi pu passer du temps avec les Aînés et les gardiens de la connaissance.

L'équipe a également inclus un Aîné qui nous a aidés à assurer la continuité spirituelle et cérémoniale des séances. Ses chants d'ouverture, avec leur forte résonance de battements de cœur, ont donné un ton qui a rempli la salle de force et de courage autochtones. À un moment de notre processus, alors que nous étions en perte de vitesse, fatigués et peut-être un peu désorientés, il nous a aidés à nous reconcentrer et à renforcer nos capacités collectives grâce à une cérémonie Anishinaabe. Le pouvoir de cérémonie est devenu très réel pour nous ce soir-là.

Peu importe d'où étaient les Aînés et les personnes traditionnelles ou qui ils étaient, ils ont toujours fait preuve d'empathie et ont transmis un message d'espoir. En parlant dans la langue du peuple, ils exerçaient une influence apaisante et un sentiment d'authenticité.

Souvent, ils ont accueilli les survivants chez eux, ce qui revêt une signification poignante.

SOUTIENS PROFESSIONNELS

Nous savions que les survivants assument l'héritage de l'expérience de la rafle de manière très personnelle et diverse. Lors de nos consultations, nous avons dû être conscients du traumatisme que beaucoup ont subi et réfléchir à ce que nous devons faire pour que leur participation ne leur crée pas davantage de sévices. Pour cela, nous devons créer un espace sécuritaire qui permette une participation totale tout en ne faisant aucun mal à ceux dont le courage et la conviction les ont amenés à participer à nos séances. Il a été reconnu que ce n'était pas tous les participants qui auraient besoin d'aide, mais que beaucoup en auraient besoin et nous souhaitions être là pour eux.

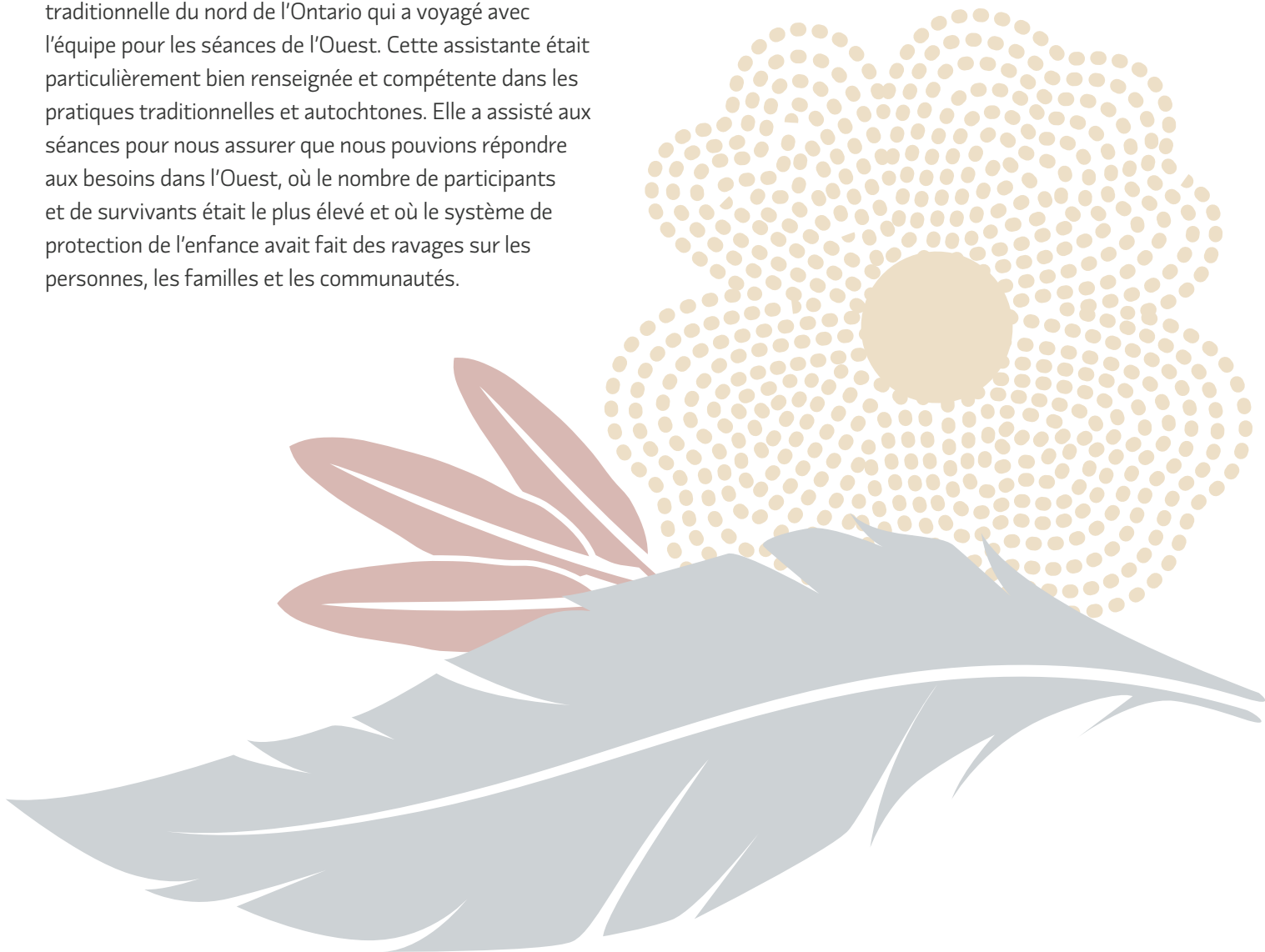
Par conséquent, à chaque séance avec les survivants, nous avions à notre disposition des professionnels de la



Figure 1: L'aîné Leroy Bennett procède à une cérémonie après la séance, septembre 2019.

santé mentale et des soutiens émotionnels. Nous avons fait appel à des aides et des professionnels autochtones locaux qui ont été approuvés par la communauté locale et jugés appropriés selon leurs critères et les nôtres. Nous avons réservé un espace privé où les participants pouvaient recevoir un soutien. Nous avons essayé de suivre les séances afin de nous assurer que les personnes en détresse émotionnelle étaient identifiées rapidement et que nous pouvions éviter qu'une crise émotionnelle ne se produise.

Nous avons également fait appel à une travailleuse sociale autochtone et gardienne de la connaissance traditionnelle du nord de l'Ontario qui a voyagé avec l'équipe pour les séances de l'Ouest. Cette assistante était particulièrement bien renseignée et compétente dans les pratiques traditionnelles et autochtones. Elle a assisté aux séances pour nous assurer que nous pouvions répondre aux besoins dans l'Ouest, où le nombre de participants et de survivants était le plus élevé et où le système de protection de l'enfance avait fait des ravages sur les personnes, les familles et les communautés.





SECTION 2 :
**CE QUE NOUS
AVONS ENTENDU**

INTRODUCTION

Cette section est un compte-rendu des 10 séances d'engagement en personne qui ont débuté à Montréal, QC, le 22 septembre 2019, et se sont terminées à Iqaluit, NU, le 15 février 2020. Nous incluons un résumé des données démographiques afin de donner un aperçu des participants dont nous avons recueilli les voix, et un aperçu de la façon dont nous avons organisé et étudié ce que nous avons entendu, permettant ainsi l'émergence de thèmes. Enfin, nous fournissons une exploration approfondie de ces thèmes, qui sous-tendent les recommandations de ce rapport.

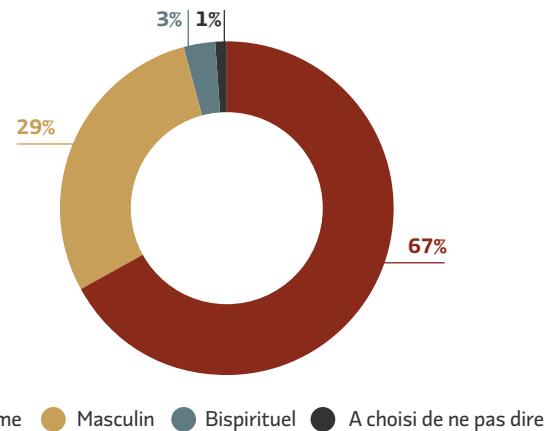
Nombre de participants et données démographiques

525 participants ont assisté aux séances d'engagement. Le taux de participation moyen pour la séance d'engagement en personne était de 52 participants.

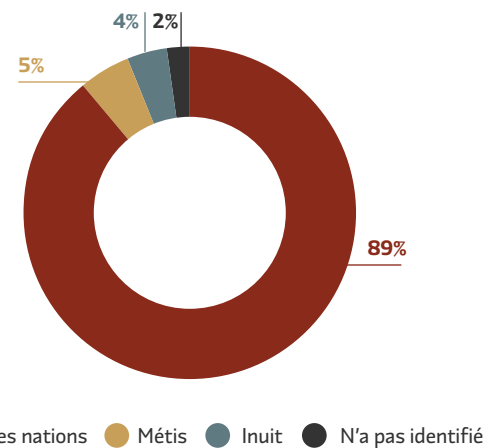
Ces séances étaient principalement composées de femmes des Premières nations qui préféraient l'anglais pour communiquer et qui avaient au moins un enfant (78 % de tous les participants se sont identifiés comme parents). Il n'y a aucun renseignement démographique accessible au public sur les survivants de la rafle des années soixante auquel comparer ces données. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer si notre échantillon est représentatif de la population de la rafle des années soixante.

Cependant, l'équipe d'engagement a entendu directement des survivants qui se sont identifiés comme Inuit, Métis et/ou qui parlaient le français comme leur langue de préférence, et ils ont indiqué qu'ils auraient aimé voir plus de personnes comme eux venir participer aux séances. Ci-dessous, nous présentons plus en détail la participation selon le sexe, la culture et la préférence linguistique. (Veuillez consulter l'annexe 3 pour des renseignements démographiques additionnels).

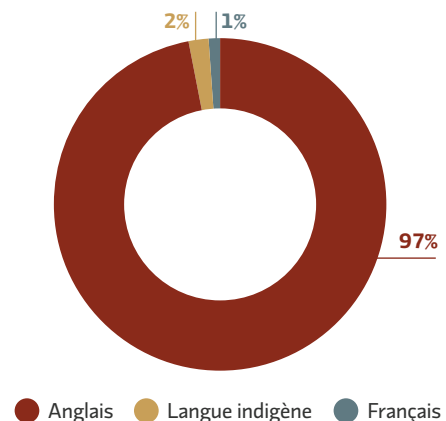
Sexe auto-identifié du participant



Culture auto-identifiée du participant



Préférence linguistique du participant



Données et analyse

Les cinq questions d'engagement ont permis d'amasser une quantité incroyable d'informations et d'idées. Nous avons analysé des centaines de pages de notes d'animation (enregistrements textuels des présentations et discussions non confidentielles tenues lors de chaque séance) et plus de 3 000 « notes adhésives », qui étaient des réponses individuelles à chacune des cinq questions écrites sur des papillons adhésifs uniques par les participants et apposés sur de grandes affiches murales - une pour chaque question.

Les données ont fait l'objet d'une analyse thématique identique pour chaque question. Les notes d'animation et les notes adhésives ont été entrées dans un logiciel qualitatif, qui nous a permis de « nettoyer les données » plus facilement en retirant les doubles, les papillons adhésifs incomplets ou incodables, puis d'organiser les éléments d'information en catégories thématiques. Les assistants de recherche ont complété les analyses initiales et ont créé des résumés thématiques pour chaque séance. Les thèmes ont ensuite été approfondis au cours de nombreuses séances et organisés en « grands thèmes » complets qui constituent la base des recommandations.

Ce processus d'analyse a duré plusieurs mois et a nécessité la participation de toute l'équipe par le biais de multiples ateliers d'analyse. Bon nombre des thèmes clés sont ressortis des premières séances. Par exemple, la « santé mentale » et la « récupération de la culture et de la langue » sont apparues dans chaque séance.

Du point de vue de la recherche, les conclusions sont exhaustives et dignes de confiance. Un indicateur clé de l'intégrité du processus est comment les participants se sont sentis par rapport à leur propre participation. Après chaque séance, nous avons demandé aux survivants de remplir un court questionnaire sur la satisfaction, afin de fournir leurs commentaires sur leur expérience. La vaste majorité (90 %) ont dit que la séance à laquelle ils ont assisté était significative pour eux; plus de 85 % ont

dit qu'ils étaient à l'aise pour exprimer leur point de vue et qu'ils se sentaient entendus. (Voir l'annexe 5 pour une répartition détaillée des données du questionnaire de satisfaction).

Nous pensons avoir bien saisi la voix collective des survivants. Étant donné l'étendue des informations recueillies, cette section élabore les recommandations pour plus de clarté.

QUE DEVRAIT FAIRE LA FONDATION?

La première question nous a donné le plus de renseignements car les survivants ont de nombreuses idées et recommandations sur ce que la Fondation peut faire. Les sept catégories thématiques de cette question sont les suivantes :

1. Récupération de la culture et de la langue
2. Santé mentale
3. Réunification
4. Défense des droits et collaboration
5. Éducation
6. Commémoration
7. Liens et développement communautaire

Récupération de la culture et de la langue

Cette catégorie comprend les rassemblements basés sur les connaissances traditionnelles et les fonds pour créer de tels rassemblements. Les participants ont exprimé le souhait de disposer d'un vaste choix de rassemblements où ils pourraient réapprendre la culture et la langue, et de disposer d'espaces sûrs pour le faire. Les événements sociaux traditionnels tels que les danses en rond et les pow-wows ont souvent été cités. Les participants étaient presque unanimes dans leur désir d'avoir des rassemblements et des enseignements cérémoniels et de guérison, ainsi que l'accès à des Aînés, des guérisseurs, des professeurs de langue, des sages-femmes traditionnelles et des gardiens de la connaissance

médicinale, et l'accès à des activités traditionnelles telles que des fêtes, des sueries, des jeûnes et d'autres cérémonies sacrées comme les cérémonies de calumet et de baptême.

Les cérémonies et les considérations culturelles doivent être à la base de la Fondation et de son travail.

Le souhait que beaucoup de ces activités soient basées sur la terre était très clair. De plus, de nombreux appels ont été lancés en faveur de moyens permettant d'apprendre les arts traditionnels tels que l'écorce de bouleau en motif mordelé et l'artisanat, d'apprendre des formes de musique telles que le chant et le tambour traditionnels, et de participer au partage d'histoires et à la narration.

Un Aîné cri et gardien de la connaissance a fait référence à un pavillon physique où plusieurs de ces activités pourraient se dérouler comme un Mâmiwikamik. Il l'a expliqué comme une structure ou un bâtiment où se déroulent les enseignements, les cérémonies et la guérison.

Les participants ont exprimé le désir de développer des pavillons de type curatif similaires aux niveaux régional et local, car ceux-ci répondraient aux besoins de diverses nations.

À titre d'exemple, la création d'une ceinture wampum de la rafle des années 60 dans la tradition Haudenosaunee est une cérémonie tout aussi profonde qui créerait un auvent sacré/spirituel pour les survivants de l'Est.

En fin de compte, la liste des recommandations de la question 1 a abordé les questions complexes de l'identité et de l'appartenance qui laissent perplexes de nombreux survivants. Les thèmes des événements familiaux et sociaux étaient donc importants et, dans tout le pays, les participants ont réclamé des rassemblements nationaux et des célébrations annuelles. La demande de fonds pour la mise en œuvre de la liste d'activités était à la base de toutes les suggestions et de nombreuses suggestions ont

été faites pour que le financement soit dispersé au niveau régional plutôt que centralisé dans une organisation qui ne serait pas en mesure de répondre aux besoins régionaux et locaux.

Retourner à la terre, participer à des cérémonies et apprendre des Aînés favoriseront la guérison pour nos familles.

Santé mentale

Ce thème était constant et clair, avec une multitude de suggestions pour aider les survivants à retrouver le bien-être. Les ateliers de counseling et de guérison pour les survivants et leurs enfants ont constitué un sous-thème fréquent et les participants ont été très précis quant à leurs besoins à cet égard.

Il y a eu beaucoup de traumatismes pour de nombreux survivants et la Fondation doit comprendre cela et y répondre.

Il est urgent de trouver des thérapeutes autochtones, qui devraient avoir une expertise en matière de traumatismes, d'abus, de deuil et de perte ; le counseling et la thérapie doivent être accessibles aux survivants urbains et ruraux ; il faut des groupes de soutien familial, des cercles de partage, une thérapie individuelle, familiale, fraternelle et de groupe. Ces soutiens devraient exister dans toutes les grandes villes.

En fin de compte, les soutiens qui sont élaborés doivent répondre aux besoins spécifiques des survivants et il est urgent que l'accès aux soutiens en matière de santé mentale soit une priorité. Voici quelques exemples de la gamme de programmes de guérison et de bien-être : camps de guérison basés sur la terre, traitements des dépendances, ateliers sur l'estime de soi et les compétences de vie ; ateliers pour promouvoir une vie saine et la guérison de la honte et des blessures du passé.

À cette fin, plusieurs suggestions ont été faites en vue d'inclure des thérapies alternatives pour favoriser la guérison, notamment l'art-thérapie, les zoothérapies, les

massages et l'acupuncture, le yoga et d'autres thérapies physiques pour améliorer la santé. Un participant a résumé la situation de la manière suivante :

La Fondation doit être un lieu sûr pour nous guérir, nous et nos familles, avec des outils adaptés aux besoins des survivants.

Réunification

Un autre thème récurrent était la réunification, qui non seulement vise à aider les survivants à renouer avec leurs familles, leurs proches et leurs communautés, mais qui englobe également la recherche sur les meilleures pratiques en matière de réunification, l'aide aux survivants pour retrouver les membres de leur famille perdus, la préparation des survivants et des familles à la réunification et l'aide à la réunification des familles qui ont été déchirées. Les survivants sont souvent victimes de violence latérale et de jugement parce qu'ils ont été élevés en dehors de leur famille, de leur communauté et de leur culture, et ces questions doivent être abordées. Il est recommandé de mettre en place des programmes de soutien avant et après la réunification.

Il s'agit également de renseigner les communautés autochtones sur la rafle des années soixante et son impact, ainsi que sur la manière d'accueillir les survivants à leur retour, de mettre en place des cérémonies de bienvenue et de créer des soutiens pour la réunification. Ce travail devrait inclure des stratégies qui atténueront la violence latérale, l'hostilité et le rejet des survivants qui retournent chez eux. Les suggestions comprennent également la création d'une base de données permettant aux familles d'effectuer des recherches généalogiques, la création de livres sur l'identité culturelle et d'autres thèmes similaires liés aux survivants.

Pour renouer avec les communautés, il faut des ressources. Nos communautés/ressources d'origine doivent être appuyées pour accueillir les survivants à leur retour.

La reconnaissance du fait que la création d'un sentiment d'appartenance pour les survivants semble être un thème universel a été à la base de la réunification. Une fois de plus, la demande de ressources pour des programmes et/ou des aides à la réunification était claire. De petites subventions pour aider les survivants à se déplacer en vue de la réunification ont été recommandées, tout comme des subventions aux communautés pour organiser des rassemblements et des cérémonies de bienvenue.

Défense des droits et collaboration

Ce thème recoupe de nombreuses autres catégories car les besoins de défense exprimés par les survivants sont vastes. Les survivants veulent une voix qui exprime avec force ce dont ils ont besoin et ce qui leur est dû, par les institutions canadiennes, les organismes autochtones et le réseau d'agences et d'organisations sociales, sanitaires et de la société civile qui fournissent un éventail de services essentiels et en sont les gardiens. Nous avons entendu les survivants exprimer à maintes reprises que leurs besoins uniques ont été rejetés ou ignorés pendant trop longtemps. Leur espoir est que la Fondation puisse être une voix, travaillant activement aux côtés d'autres voix, qui défende les intérêts des survivants.

Le Conseil et la Fondation devraient être une voix, un défenseur et un éducateur pour les survivants et tous ceux qui ont été injustement touchés par le système de protection de l'enfance.

Nous avons entendu que les survivants veulent que la défense des droits et la collaboration soient les principaux moteurs de la Fondation, que ce soit en finançant des campagnes ou des efforts de défense des droits locaux et régionaux, en faisant pression pour améliorer les pratiques de protection de l'enfance, en s'engageant auprès d'organisations représentatives pour s'assurer que les survivants de la rafle des années soixante soient soutenus, ou en défendant la santé mentale, la réunification et le soutien au rétablissement, quelle que soit la manière dont ces objectifs sont réalisés.

Le désir d'une Fondation fondée sur la défense des droits et la collaboration, en effet, la liste des recommandations présentées ici, est tout à fait conforme aux appels à l'action de la Vérité et de la Réconciliation en matière de protection et d'éducation de l'enfance en particulier, et à l'ensemble des appels à l'action en général. La Fondation sera ainsi en mesure de créer de puissantes relations de collaboration avec les organisations autochtones nationales et les organisations de réconciliation qui peuvent soutenir son plaidoyer sur la myriade de fronts soulevés par les survivants, notamment le bien-être des enfants, l'éducation, la justice, la langue et la culture, et la santé mentale.

La défense des droits et la collaboration peuvent consister à aider une personne à obtenir son nom de naissance ou son statut en vertu d'un traité, à soutenir les efforts de sensibilisation pour rejoindre les survivants qui sont incarcérés ou qui vivent dans la rue, et à faire pression pour obtenir des changements de politique dans le système actuel de protection de l'enfance. Cela mène à un autre rôle clé de la Fondation, qui est l'éducation.

Éducation

Le thème de l'**Éducation** s'étend sur deux domaines. Le premier est l'éducation du public pour faire connaître la rafle des années soixante et pour plaider en faveur de l'inclusion de l'histoire de la rafle des années soixante dans les programmes scolaires et universitaires, ainsi que pour le développement de ressources pédagogiques.

De nombreux participants pensent que le grand public, les gouvernements, les prestataires de services, les nouveaux immigrants au Canada et même les familles adoptives ont besoin d'être mieux informés sur la rafle des années soixante, ainsi que sur l'impact de la rafle sur la vie des personnes, en particulier sur les situations où des abus et des traumatismes ont été perpétrés.

Cela comprend également l'éducation sur la rafle des années soixante au sein des communautés, des systèmes d'éducation et des organisations autochtones. Les

participants souhaitent une plus grande sensibilisation du public visant les bandes autochtones, dont certaines connaissent très peu la rafle des années soixante. Ils souhaitent que l'éducation soit ciblée sur les travailleurs de la santé, les avocats et la police, ainsi que sur les ONG et tous les prestataires de services. Les participants ont fait preuve de créativité dans leurs suggestions sur la manière dont une telle éducation pourrait avoir lieu et les suggestions comprenaient la radio, la télévision, les documentaires, les conférenciers et les médias.

La rafle des années soixante est inconnue de beaucoup de personnes. En aidant les colonisateurs canadiens et la communauté autochtone à se renseigner sur les épreuves endurées par les survivants et leurs familles, nous pouvons travailler à empêcher que l'histoire ne se répète.

Le deuxième axe de ce thème est l'éducation des survivants, qui consiste notamment à fournir des ressources qui aident ceux et celles qui cherchent à comprendre ce qui leur est arrivé dans le contexte historique. Il comprend également un soutien direct pour faire progresser l'éducation universitaire par le biais de bourses, de subventions et d'opportunités éducatives. Ce dernier point pourrait signifier la création de partenariats universitaires pour faire pression au nom des survivants.

Les survivants souhaitent également une éducation sur la violence latérale en raison des conflits continuels auxquels ils sont confrontés. Comme mentionné, de nombreux survivants veulent également retrouver la langue, et les suggestions comprennent le développement d'applications linguistiques et la création de classes de langues, la programmation des langues lors des rassemblements de survivants, des tutoriels et des bourses de langues pour couvrir les coûts d'apprentissage des langues spécifiques à la nation.

Dans la même veine, l'enseignement des arts autochtones traditionnels est très populaire et les suggestions vont de la couture à la sculpture, en passant par le perlage, la

fabrication de mocassins, de tambours et de pagaies, le tissage et la fabrication d'insignes.

Commémoration

Cette catégorie est née du désir collectif des survivants de commémorer leurs expériences et, en particulier, celles des personnes qui ne sont plus parmi nous. Un thème récurrent était la création éventuelle d'un monument ou d'un jardin commémoratif pour rendre hommage aux survivants vivants et décédés. Un participant a suggéré qu'un tel monument devrait exister dans chaque province.

Parmi les autres recommandations, on peut citer la création d'une « Journée nationale de la rafle des années soixante » et d'une cérémonie nationale, ainsi que d'une journée « chandail » d'une couleur spécifique. Ces événements seraient publics et comprendraient éventuellement des expositions d'art, des projets de commémoration, la présentation d'expériences individuelles, des orateurs, des danses en rond et des défilés, ainsi qu'une reconnaissance par le biais d'une cérémonie officielle. Une attention particulière devrait être accordée aux espaces sécuritaires.

Liens et développement communautaire

Cette catégorie porte sur les moyens par lesquels la Fondation peut aider les survivants à se rapprocher les uns des autres, des familles, des communautés et de la culture. Pour ce faire, la Fondation mettra en œuvre les recommandations relatives aux thèmes susmentionnés. Par exemple, la réunification permettra de rétablir les liens entre les familles, tandis que la réappropriation et la commémoration de la culture et de la langue serviront à créer une communauté parmi les survivants. Le soutien des activités locales et régionales permettra de soutenir les liens entre les survivants et de s'appuyer sur les organisations et réseaux de survivants naissants.

Toutefois, la création de liens et la constitution de communautés peuvent également être facilitées par les propres réseaux et plates-formes de communication de la Fondation. Par exemple, la Fondation peut créer des

espaces sécurisés en ligne (par exemple par le biais de groupes Facebook ou d'autres plateformes de médias sociaux bien modérés) où les survivants peuvent se mettre en contact sur des questions en rapport avec le mandat de la Fondation. Elle pourrait créer un bulletin d'information régulier ou une diffusion par courriel qui aiderait les survivants à se sentir reliés aux initiatives qui se déroulent dans tout le pays et à une communauté plus large. Quelle que soit la tactique que la Fondation décide d'employer, sa stratégie de communication sous-jacente devrait prendre en considération la facilitation des contacts et de la communauté comme un but essentiel et un objectif mesurable.

C'est la première fois que je suis avec d'autres personnes qui partagent la même histoire que moi. Je sens que je fais partie de quelque chose maintenant.

QUELLES SONT LES VALEURS QUI DOIVENT GUIDER LA FONDATION?

La question 2 a fait ressortir une longue liste de thèmes concernant les valeurs sur lesquelles les survivants veulent que la Fondation travaille ainsi que les valeurs qu'ils souhaitent que les membres du conseil et du personnel de la Fondation s'efforcent d'incarner. Les neuf valeurs ci-dessous constituent l'unité centrale des valeurs tant pour la Fondation que pour les personnes qui veilleront à son fonctionnement. Les voix des survivants en réponse à la question sur les valeurs ont été uniformes dans tout le pays.

1. Responsabilité et transparence
2. Honnêteté et intégrité
3. Bienveillance, compassion et empathie
4. Fondées sur la culture
5. Inclusion et acceptation
6. Accessibilité et équité
7. Sécurité

8. Perspective holistique multigénérationnelle

9. Centrées sur les survivants

La **responsabilité et la transparence** relèvent à la fois de la responsabilité financière et organisationnelle, mais aussi de la responsabilité d'une approche éthique des opérations et de la conduite, et en particulier de la responsabilité envers les survivants de la rafle des années soixante.

Les deux valeurs suivantes ont créé une image des valeurs et de l'éthique des personnes qui seront chargées de diriger et de faire fonctionner la Fondation. Les survivants recherchent des personnes de **caractère solide, et les plus hauts niveaux d'honnêteté, d'intégrité et d'éthique personnelles**, ainsi que des personnes **bienveillantes et compatissantes** qui seront réceptives et engagées.

Les survivants souhaitent généralement une fondation qui fonctionne sur la base de **valeurs culturelles, de protocoles et d'éthique autochtones solides**. Ces valeurs sont exprimées en cri par le concept de Wâhkôtawin (relations) et en anishinaabe par les enseignements des sept grands-pères. Ces deux enseignements culturels uniques ont été énumérés comme exemples de principes éthiques fondamentaux qui devraient guider la Fondation. La décolonisation, la responsabilité relationnelle, la gouvernance autochtone, les lois autochtones et les modèles de gouvernance holistique sont d'autres exemples des valeurs culturelles que recherchent les survivants. Les valeurs culturelles englobent l'inclusion des Aînés et des gardiens de la connaissance traditionnelle dans les opérations de la Fondation, et l'engagement envers la diversité de la représentation.

Les valeurs d'inclusion et d'acceptation englobent le respect de la diversité des nations et des cultures, ainsi que le souci du sexe, du genre, de l'âge, des capacités, de la spiritualité et de la diversité politique. Ces valeurs doivent se manifester dans le choix des personnes qui représentent la Fondation et dans son mode de fonctionnement. La spiritualité est un exemple, car de nombreux survivants ont été élevés dans des religions

occidentales et y adhèrent toujours. Ainsi, l'inclusion et l'acceptation qui vont de pair avec les valeurs culturelles doivent s'étendre à tous les domaines.

De même, les survivants souhaitent une fondation qui soit **accessible sur le plan physique, linguistique, régional et socio-économique**. Enfin, les survivants souhaitent que la Fondation, et ceux qui la dirigeront, soient respectueux, ouverts et réceptifs, sécurisants, compatissants et bienveillants. Pour les survivants de la rafle des années soixante, il est crucial de se sentir respectés et entendus. Le sentiment d'isolement et de solitude est très réel et, par conséquent, la Fondation devra créer des espaces sûrs et accueillants.

Les survivants sont unanimes à vouloir que la Fondation soit **« centrée sur les survivants »**. Cela signifie que la Fondation acquiert son mandat et son programme de la voix collective des survivants et démontre un engagement à la notion que « chaque voix » et « chaque expérience » compte.

Nous devons être capables de nous reconnaître à tous les niveaux de la Fondation et de son travail.

La valeur de la **famille et de la communauté** est revenue fréquemment et implique un engagement en faveur de l'intégration des familles et du renforcement de la communauté. Cela pourrait signifier de s'assurer que les programmes, le financement et les événements sont adaptés aux survivants et à leurs familles.

QUI DEVRAIT DIRIGER LA FONDATION?

Nous avons posé cette question, non pas dans le but de recevoir des noms précis de personnes, mais plutôt pour comprendre quel type de personnes devraient se voir confier la responsabilité de diriger la Fondation dans l'optique des survivants. Pour orienter les réponses dans cette direction, nous avons formulé la question de la manière suivante :

Quelles sont les compétences, les qualités et les expériences les plus importantes qu'un membre du conseil de la Fondation devrait posséder?

Les réponses à cette question reprennent un grand nombre des valeurs que les survivants ont identifiées pour guider la Fondation, et fournissent en outre un éventail de qualités personnelles souhaitables pour les membres du conseil et l'ensemble des compétences recommandées pour la nouvelle composition du conseil de la Fondation.

De plus, les suggestions comprenaient de nombreuses idées sur la manière dont le nouveau conseil permanent peut être recruté. Ainsi, nos recommandations se répartissent en trois catégories principales : (1) composition et qualités fondamentales du conseil, (2) diversité et compétences du conseil, et (3) processus de recrutement du conseil.

Dans la catégorie de la composition du conseil, il y a eu quelques suggestions concernant la création d'un conseil qui ne soit ni trop grand ni trop petit. **Le nombre huit a été mentionné lors d'une séance comme étant un conseil de taille raisonnable et le nombre 12 a été suggéré comme étant la taille maximale d'un conseil de travail.**

En ce qui concerne les caractéristiques des membres du conseil, elles ont été divisées en quatre valeurs principales, à savoir une bonne réputation, l'humilité culturelle, de solides compétences relationnelles et de solides capacités de réflexion.

Les critères suggérés pour les membres du conseil étaient complets et détaillés et la voix collective veut des personnes expérimentées qui peuvent être des **leaders solides et soucieux de l'éthique, qui font preuve d'intelligence émotionnelle, d'un mode de vie sain et qui ont une bonne réputation dans la communauté.** À cette fin, de nombreuses suggestions ont été faites pour que les membres du conseil se soumettent à des vérifications de casier judiciaire et de secteur vulnérable

et qu'ils soient cautionnés.

Le conseil et le personnel doivent avoir une expérience réelle des problèmes et une crédibilité dans leur communauté.

Les caractéristiques personnelles comprennent des qualités telles que la quête d'une orientation vers un but, l'innovation, la résilience, l'honnêteté et la confiance, la bienveillance et la compassion, la patience, l'énergie, l'engagement, le charisme, la fiabilité, l'équité, la positivité et le dynamisme.

De plus, **la connaissance culturelle, ou l'ouverture au savoir et aux protocoles culturels autochtones**, a été tenue en haute estime dans tout le pays, tempérée par la reconnaissance de la perte de culture à laquelle sont confrontés les survivants et la nature biculturelle de leurs expériences.

Il existe de nombreuses langues, traditions et modes de vie différents d'un survivant. Cette culture hybride doit être reconnue et valorisée.

L'humilité culturelle - la reconnaissance et l'acceptation de cultures et de modes de connaissance différents - a été considérée comme une caractéristique importante.

Les survivants ont fourni une liste exhaustive de compétences, de connaissances et d'expériences professionnelles que les membres du conseil pourraient mettre au service de la Fondation, notamment en matière de leadership, de communication, d'expérience de gestion, de négociation et de connaissances dans les domaines juridique, financier et de gestion. Bien que certaines personnes préfèrent que l'éducation ne soit pas un obstacle à la participation au conseil, de nombreuses suggestions ont été faites pour que les membres aient une solide connaissance de l'histoire coloniale et des connaissances juridiques, politiques, historiques et culturelles, et l'expérience de l'organisation communautaire/locale a été fréquemment mentionnée.

Les survivants sont investis dans le leadership le plus énergique possible. La grande majorité des survivants ont déclaré qu'ils pensaient que le Conseil devrait être composé uniquement de survivants.

L'expérience unique des survivants de la rafle des années soixante et de nos familles a été longtemps ignorée. Le vœu que la Fondation soit dirigée par quelqu'un qui puisse être en mesure de s'y identifier.

Cependant, un certain nombre de participants ont pensé que des non-survivants, voire des non-autochtones, pourraient être membres du Conseil mais seulement dans des cas exceptionnels où des critères spécifiques sont remplis, par exemple :

- Ils ont des lettres de référence (ou des nominations) de dirigeants autochtones reconnus.
- Ils ont démontré leur engagement envers les questions en jeu par leur travail professionnel ou bénévole.
- Ils ont des connaissances et des compétences, ou un poste important et difficile à trouver.
- Leur nomination est soutenue par tous les membres du processus décisionnel électoral.

Les survivants souhaitent vivement que le processus de nomination des membres du conseil soit transparent et conforme à l'éthique, et qu'il fasse appel au plus grand nombre de candidats possible. De plus, de nombreux commentaires ont été formulés concernant la diversité et la représentation au sein du conseil ; les considérations doivent tenir compte de la représentation des Inuits et des Métis, des francophones, des jeunes, des LGBTABI, des zones urbaines/rurales/éloignées/sur réserve, ainsi que de la représentation des nations et des zones géographiques (Nord-Sud, Est-Ouest). Enfin, les participants se sont montrés très intéressés à la planification de la relève au sein du conseil par le biais de la formation et du mentorat.

Beaucoup de personnes ont été touchées par la rafle des années soixante et le travail de la Fondation devrait tenir compte de toutes ces personnes.

COMMENT LA FONDATION DOIT-ELLE ÊTRE DURABLE?

La question 4 a donné lieu à un large éventail de suggestions, la durabilité à plusieurs niveaux ayant été discutée et la viabilité financière apparaissant comme une priorité. Les survivants ne veulent pas que la Fondation se contente de dépenser les fonds et de fermer boutique ensuite. Ainsi, **la gestion financière, la collecte de fonds et l'investissement à long terme** ont été soulignés comme des priorités importantes. La gestion financière a fait l'objet de nombreuses suggestions pour adopter une approche frugale des dépenses, comme ne pas dépenser les fonds pour la création d'une organisation « tape-à-l'œil » ou pour des événements extravagants ; les participants ont plutôt exprimé que la production de budgets gérables et une bonne gestion de l'argent sont une priorité.

Nous voulons que la Fondation s'assure qu'elle se perpétue à travers les générations car la rafle des années soixante nous touche maintenant et dans l'avenir de nos enfants.

Les idées de collecte de fonds comprenaient la recherche de parrainage auprès d'entreprises, de dons d'autres fondations, la recherche de financement fédéral et de dons du public. Beaucoup ont suggéré d'engager un professionnel en collecte de fonds (ou de s'assurer que le conseil possède ces compétences nécessaires).

Parmi les idées créatives de collecte de fonds, on peut citer : l'organisation de galas artistiques et de vitrines de talents ; l'organisation de tournois sportifs et de concerts de bienfaisance avec des artistes autochtones comme Buffy Ste. Marie, Twin Flames, et d'autres groupes ; l'organisation de collectes de fonds accessibles telles que des barbecues, des festins et des ventes d'artisanat, et l'organisation de soirées casino et bingo.

Parmi les suggestions d'investissement, citons la création de fonds fiduciaires, des investissements dans plusieurs marchés et des investissements dans

des actions et des obligations durables sur le plan environnemental.

La durabilité a également abordé la planification stratégique à long terme qui inclurait l'apport des survivants, les communications et la diffusion de stratégies d'information pour « garder le cercle fort ». Cela comprend une solide présence en ligne, des réunions et des rencontres, le réseautage en ligne par le biais de webinaires et d'un site web, des espaces de soutien en ligne et des ateliers.

La planification stratégique serait orientée vers l'établissement de la pérennité de la Fondation et pourrait inclure un plan d'affaires avec des objectifs à court, moyen et long terme, un plan de guérison à long terme, un plan d'engagement, une vision et une déclaration de mission, et le développement de l'autosuffisance économique. L'inclusion des Aînés et des gardiens de la connaissance dans les discussions en cours sur la stratégie et la planification à long terme a été encouragée. Enfin, le développement de bureaux régionaux ou de chapitres dans chaque province a été recommandé, et s'il y a un établissement physique, il devrait être situé dans un endroit central.

COMMENT L'IDENTITÉ DE LA FONDATION DOIT-ELLE ÊTRE EXPRIMÉE?

Cette question a nécessité plus de précisions que toutes les autres questions que nous avons posées, probablement parce que le concept « d'identité » est abstrait. Notre objectif en posant cette question était de recueillir les réactions des survivants afin d'éclairer ce que l'on appelle communément une « marque ». Si ce terme déclenche souvent une association avec de grandes entreprises privées comme Apple ou McDonalds, le fait est que toute organisation ayant un visage public a une « marque ». Il s'agit de la façon dont

une organisation se présente : les mots qu'elle choisit d'utiliser et son ton (formel, amical, ouvert, sympa), son nom, les symboles, les couleurs et la typographie qu'elle utilise sur son site web, son papier à en-tête et son rapport annuel (aussi simple ou complexe soit-il). En un mot, une marque représente à la fois un « sommaire » de l'organisation dans l'esprit du public et sa personnalité.

Nous avons mis au point un exercice de visualisation pour aider les survivants à répondre à cette question. Il a suscité une grande créativité et certaines des réponses les plus émouvantes - tant écrites que visuelles.

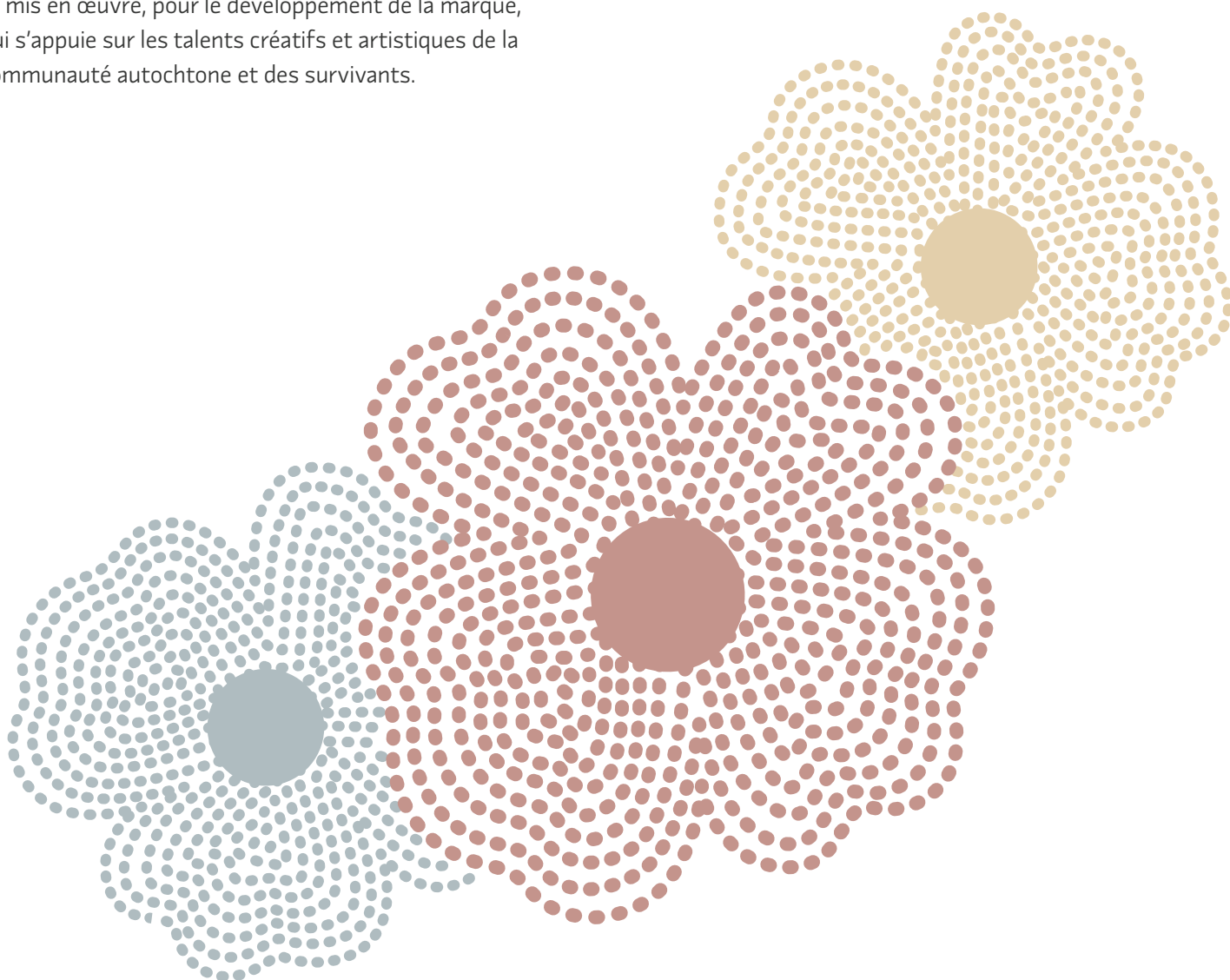
À partir de la diversité des mots, des phrases et des dessins que les survivants nous ont soumis, des thèmes clairs ont émergé. De nombreux symboles autochtones familiers et ancestraux ont été évoqués, notamment les aigles et les plumes d'aigle, la roue de médecine, les quatre directions, les arbres et les systèmes de racines, le feu et les flammes, les tipis/wigwams, le soleil et les étoiles.

En plus de ces symboles, l'idée et l'image de mains qui se touchent, forment un cercle, sont tenues ouvertes dans la générosité et la bienveillance, ont souvent été répétées. Parmi les autres concepts récurrents, citons celui des enfants (« l'enfant perdu » ou « l'enfant intérieur »), la dualité et le chevauchement de deux mondes, le sens de la résilience et de l'endurance. Bien qu'aucune couleur particulière ne soit apparue comme la couleur de l'identité de la Fondation, les combinaisons de rouge, de noir et de blanc ont souvent été répétées. Le vert, le bleu et le rose ont été suggérés.

Les récits d'identité de la Fondation qui ont émergé de cet exercice reflètent et résonnent avec les expériences, les valeurs et les aspirations qui sous-tendaient les réponses à de nombreuses autres questions : la reconnexion, le retour au foyer, la résilience, le renouveau et la renaissance, et la dualité.

La reconnaissance de la diversité et de l'inclusion par le biais d'images/logos représentatifs qui englobent le symbolisme des Inuits, des Métis et des Premières nations ainsi que la diversité des nations autochtones était à la base de tous ces thèmes.

Enfin, certaines personnes ont souligné avec justesse et pertinence que le développement d'une marque est un exercice professionnel qui requiert des talents et des compétences spécifiques. Plusieurs participants ont suggéré de faire appel à des artistes autochtones pour développer la marque, tandis que d'autres ont suggéré un concours public et un système de vote. Par conséquent, nous suggérons qu'un processus formel soit développé et mis en œuvre, pour le développement de la marque, qui s'appuie sur les talents créatifs et artistiques de la communauté autochtone et des survivants.





SECTION 3 :
**SÉANCES DE CONSULTATION
PRÉALABLE**

Avant de faire participer directement les survivants, nous avons entrepris quatre séances de consultation préalable avec ceux qui, selon nous, pourraient nous apprendre ce qu'il faut prendre en compte à la lumière de leur mandat, de leur expérience et de leur point de vue.

Notre première étape dans le processus d'engagement a été une réunion avec un groupe représentatif de dirigeants de haut niveau au sein des associations de survivants. Il s'agit de groupes qui ont été créés à la source et qui ont la responsabilité et la capacité de se prononcer au nom de leur région. En s'adressant d'abord à ces personnes, nous avons fait preuve du respect approprié, fidèle à nos valeurs de consultation.

Nous avons également estimé que nous avions besoin de la sagesse de ceux et celles qui ont examiné les problèmes sous différents angles. À cette fin, deux séances ont été organisées avec des universitaires et des experts, l'une à Toronto, l'autre à Saskatoon. Nous avons cherché à connaître leur vaste expérience, non seulement dans leur monde professionnel, mais aussi pour beaucoup, qui étaient eux-mêmes des survivants, sur la façon dont leur double expérience a façonné ces perspectives.

Enfin, nous avons demandé conseil à des représentants de certaines fondations caritatives existantes. Il s'agit d'entités établies qui ont démontré leur viabilité, leur présence et leur impact au sein du secteur caritatif. Certaines d'entre elles avaient une expérience des questions autochtones. Nous avons estimé que la voie du succès dans le secteur philanthropique exige une grande sagesse pratique et un processus d'apprentissage approfondi pour que les choses soient faites correctement. Nous sommes conscients que le secteur caritatif est un marché très compétitif et encombré et nous avons voulu déterminer l'espace approprié et optimal que nous y occupons.

En plus de fournir un aperçu des séances de consultation préalable mentionnées ci-dessus, cette section souligne également le caractère unique de chaque séance de

survivants et les thèmes distincts qui sont ressortis de chaque lieu. Bien que de nombreux thèmes aient été constants dans tout le pays, il est important de réfléchir aux différences régionales et à ce que nous pouvons en tirer.

Cette section comprend les réflexions des trois associés de recherche, dont deux ont été engagés à tour de rôle comme observateurs et preneurs de notes à chaque séance. Merci à Priscila Ferreira da Silva, Hanah Molloy et Jenny Gardipy de nous avoir fait part de leurs observations judicieuses.

ORGANISATIONS DE SURVIVANTS

SÉANCE D'ENGAGEMENT AVEC LES ASSOCIATIONS DE SURVIVANTS (OTTAWA, ONTARIO – LE 16 AOÛT 2019)

Dans le cadre de notre engagement avec les associations de survivants, nous avons cherché à obtenir une contribution significative au processus national d'engagement des survivants et à obtenir leur partenariat et leur soutien à ce processus. Nous avons estimé qu'ils seraient essentiels à la réussite de ce processus et que nous ne pourrions pas réussir sans leur soutien. Nous souhaitons également nous engager en collaboration pour que nos séances d'engagement des survivants soient aussi fructueuses que possible et pour nous aider à faire entendre notre voix au niveau local. Nos suppositions étaient exactes et il faut bien reconnaître que leur soutien actif a été la clé du succès.

Aperçu de la séance

Lors de cette séance, notre première, nous avons invité les associations de survivants à soumettre un intérêt pour notre processus d'engagement et, à l'aide de critères élaborés pour garantir une voix représentative, nous avons ensuite sélectionné les participants. Nous avons pu inclure tous ceux et celles qui ont exprimé leur intérêt.

Cette consultation a servi à préparer le terrain pour une relation continue et mutuellement bénéfique. Pour continuer à établir une relation de confiance avec les associations, la Fondation devra maintenir cette relation dans la transparence et dans le strict respect des principes de la consultation.

Le mandat de la Fondation

Au plus haut niveau, les gens estimaient que la Fondation devait être un puissant véhicule pour faire connaître la rafle aux Canadiens et agir comme un puissant plaidoyer en faveur des survivants. Elle devrait être un véhicule qui commémore l'expérience des survivants et devrait être en mesure de contribuer au renforcement des capacités au sein du secteur des survivants. Elle ferait bien de s'établir comme ressource de planification au niveau national.

Le financement a été mentionné fréquemment. Quel que soit le modèle d'entreprise choisi, des fonds supplémentaires seront nécessaires, en particulier pour assurer la pérennité de la Fondation. Le modèle de la Fondation autochtone de guérison, disparue depuis longtemps, a été mentionné comme un modèle qui ne devrait pas être répété. La nécessité pour la Fondation d'être un lieu sûr pour les survivants a été soulignée, ainsi que l'inclusion et la possibilité de partager l'expérience de la rafle avec d'autres. La culture dans toutes ses manifestations doit être intégrée dès le début. Un espace, basé sur la culture et sécuritaire, a été considéré comme une priorité pour la Fondation. Un participant a déclaré ce qui suit :

Nous avons vu trop de fois où des programmes autochtones sont gérés par des fournisseurs non autochtones. Nous avons besoin de professionnels de la santé mentale et de perspectives autochtones afin d'être responsables envers les communautés et de fournir les services dont ils ont besoin.

D'autres thèmes ont été abordés, notamment la nécessité de veiller à ce que la Fondation soit accessible à tous. La nécessité d'inclure la recherche dans le mandat

a souvent été mentionnée, car nous ne connaissons pas suffisamment l'étendue et l'impact de la rafle au fil du temps.

La gouvernance et les principes directeurs de la Fondation

Tous ont convenu que le Conseil devrait être contrôlé par les survivants. L'expérience éprouvée du conseil d'administration et le leadership reconnu au sein de la communauté des survivants et des autres parties prenantes ont été cités. Les connaissances culturelles sont importantes, car elles permettent aux personnes non seulement de passer les contrôles dans les secteurs vulnérables, mais aussi d'être recommandées par des leaders autochtones reconnus.

Des survivants de la rafle qui ont eu une expérience de travail avec d'autres survivants au niveau local; qui ont déjà siégé à un conseil d'administration; qui sont dédiés aux Survivants et désireux d'écouter les autres; qui maintiennent et respectent la confidentialité.

Le conseil d'administration devra être composé d'un nombre équitable de femmes et d'hommes et représenter la portée nationale de la communauté des survivants. Les Premières nations, les Métis et les Inuits ont tous besoin d'une place à la table.

Les participants ont estimé que le Conseil devrait avoir un processus de nomination et de désignation clair qui tienne compte de ce qui précède, tout en étant considéré comme démocratique et transparent. Les participants ont estimé que différentes durées de mandat étaient appropriées, mais tous ont estimé que des mandats fixes étaient nécessaires. Le consensus a été considéré comme la meilleure approche pour la prise de décision.

Un fort consensus s'est dégagé sur le fait que le conseil devrait être fondé sur les valeurs, les connaissances et les comportements préférés des cultures autochtones. Au plus haut niveau, il devrait intégrer les enseignements traditionnels tels que les 7 grands-pères et autres dans

la diversité qu'est le Canada autochtone. Les cérémonies ont été jugées très importantes.

La marque, le nom et l'identité de la Fondation

La marque doit refléter la double identité des survivants et avoir une image de force et de résilience. Un message positif devrait faire partie de la présentation publique, avec au premier plan l'espoir et le potentiel de guérison. Toutefois, la Fondation ne devrait jamais hésiter à dire la vérité.

EXPERTS/UNIVERSITAIRES

SÉANCE D'ENGAGEMENT AVEC LES UNIVERSITAIRES ET LES EXPERTS EN PROTECTION DE L'ENFANCE (TORONTO, ONTARIO - LE 23 AOÛT 2019 ET SASKATOON, SASKATCHEWAN - LE 27 AOÛT 2019)

L'engagement avec des universitaires et des experts en protection de l'enfance visait à obtenir des conseils du point de vue de ceux qui avaient une compréhension approfondie de la rafle des années soixante, de son impact et de son héritage. Deux séances ont été organisées, l'une dans l'Est et l'autre dans l'Ouest. Les séances incluaient un groupe diversifié de chercheurs, des prestataires de services principaux, des Aînés et des gardiens de la connaissance, et un juge du tribunal de la famille. Une synergie a été créée grâce à une table ronde animée qui s'est concentrée sur plusieurs questions, toutes conçues pour solliciter des conseils de haut niveau pour le conseil intérimaire. De nombreux participants étaient des survivants eux-mêmes, ce qui a énormément contribué à la richesse des données.

Aperçu des séances

Les événements ont été respectueux, ciblés et riches en conseils. Il était remarquable de voir à quel point les gens étaient émotionnellement liés à la question et à quel point ils soutenaient la Fondation. Les dirigeants autochtones étaient clairement présents et un consensus solide a suscité une bonne discussion.

Nous avons reçu trois soumissions écrites de la part des survivants, tous deux leaders dans le domaine de la protection de l'enfance autochtone. L'inclusion d'un juge du tribunal des affaires familiales, ainsi que de l'auteur, à qui l'on attribue la paternité du terme « rafle des années soixante », a ajouté une riche dimension à la conversation.

Les besoins, les meilleures pratiques et les programmes et services de la Fondation

Tous s'accordent à dire que les besoins de la population des survivants sont liés aux douloureux héritages de la rafle elle-même. Le génocide identitaire de nombreux survivants a créé de multiples problèmes complexes et entrecroisés au niveau personnel, familial et communautaire. Les problèmes sont multiples et les options pour les résoudre sont multiples, et nos conversations ont couvert toute la gamme des analyses et des mesures potentielles.

Ceux qui portaient des fardeaux ont parlé des dimensions spirituelles de la perte et du fait que la cérémonie serait une partie cruciale de tout cheminement de guérison. Cela doit être intégré dans la Fondation dès le début. Ceux qui ont travaillé dans le cadre du système actuel de protection de l'enfance - et ils étaient nombreux - ont parlé de la réalité que la rafle des années soixante est avec nous aujourd'hui. Avec autant d'enfants pris en charge et de nouvelles approches autochtones qui manquent encore de force et d'impact, les participants ont clairement indiqué que les besoins ne sont pas seulement historiques mais contemporains et qu'ils nécessiteront une attention particulière pour encore longtemps. Cela devrait être une préoccupation de la Fondation.

Un survivant et leader nous a exhorté à « combattre la Loi sur les Indiens », la genèse même de la rafle. Personne n'était en désaccord. Elle nous a exhortés de ne pas oublier que beaucoup d'enfants qui ont été victimes de ces mesures ont perdu non seulement leur identité mais aussi leur statut. La première étape pour traiter la question de l'identité devrait être qu'ils retrouvent leur

statut légal en tant que membres des Premières nations. D'autres pensent que la Fondation devrait faire pression pour obtenir un moratoire sur les adoptions et autres pratiques coloniales et oppressives encore en vigueur aujourd'hui. Cela impliquera une collaboration avec d'autres initiatives autochtones travaillant à la résolution de problèmes systémiques.

On nous a dit de ne pas oublier les personnes incarcérées, ainsi que les sans-abris et les personnes vivant dans la rue. La surreprésentation des survivants de la rafle dans cette population est alarmante et ils ne sont pas souvent sollicités, même s'ils sont peut-être ceux et celles qui ont le plus souffert. On nous a rappelé qu'il s'agit d'une histoire internationale et que nous devrions utiliser des approches de sensibilisation créatives pour engager la vaste diaspora de survivants. On nous a dit de trouver des moyens d'engager les survivants qui ne sont pas impliqués avec les autres et qui sont exclus du discours. Ils réussissent peut-être bien dans la vie, mais ils ont souvent un besoin profond d'un lien avec les autochtones. Nous constatons une absence de ce profil dans le processus de consultation lui-même.

Enfin, on nous a dit de tenir compte de l'absence de dossiers qui a affligé ceux qui souhaitent personnellement faire des recherches sur leur histoire, y compris les faits importants associés à leur propre identité et leurs droits en tant qu'Indiens inscrits. La Fondation doit s'assurer d'inclure, de mettre en priorité et de prendre en compte la situation particulière de chacun et chacune.

D'autres considérations de plus haut niveau devraient être prises en compte dans le travail à venir. La sensibilisation du public canadien à ces questions a été considérée comme faisant partie de nos obligations, tout comme la nécessité de commémorer l'expérience des survivants. Tous estiment que la gravité des problèmes et leur impact sur les survivants échappent à de nombreux Canadiens, au détriment de notre caractère national.

La deuxième question sur les programmes suggérés s'inspire des questions ci-dessus et les amène aux mesures requises pour leur amélioration. Au niveau supérieur, il a été dit que la Fondation devrait consacrer des ressources à la défense des droits en tant que mandat principal. La Fondation sera potentiellement la seule voix nationale pour la communauté des survivants et il faut consacrer de l'espace pour s'assurer que cela soit fait correctement.

Le changement systémique serait également encouragé par des programmes éducatifs, la recherche et un centre d'échange d'informations qui non seulement se concentre sur les problèmes mais améliore continuellement notre capacité à les gérer au profit des survivants.

La création d'archives historiques, le parrainage et la tenue de conférences nationales et des programmes de formation ont été cités comme des moyens de se faire remarquer par les Canadiens. L'articulation de meilleures pratiques, prometteuses et sages dans tous les aspects du bien-être des enfants et des familles est un travail important, tout comme la création et le soutien de programmes innovants qui sont prometteurs pour briser les cycles qui ont fait que les enfants sont pris en charge à un rythme alarmant.

Quelle que soit la structure éventuelle de la Fondation, qu'il s'agisse d'un organisme de subvention ou d'un prestataire de services lui-même, les participants ont estimé qu'elle doit considérer la santé et le bien-être des survivants comme une priorité. À ce titre, les programmes répondant à leurs besoins et à ceux de leurs familles devraient être adaptés aux besoins exprimés par les survivants eux-mêmes. Ainsi, un processus continu de consultation et d'amélioration des programmes doit être mis en place.

La recommandation formulée a généralement été de fournir des services holistiques, fondés sur les traumatismes, la culture et les forces, sous le contrôle et la prestation des populations autochtones. Il a été jugé particulièrement

important de mettre l'accent sur les programmes qui soutiennent l'identité, et tout ce qu'elle comporte.

Les programmes axés sur la réintégration des survivants dans leur famille et leur communauté sont considérés comme essentiels à l'établissement de leur identité. Il a été reconnu que de nombreux survivants ne retourneront jamais « chez eux » au sens littéral du terme, mais qu'ils ont néanmoins besoin de se sentir connectés d'une manière qui réponde à leurs besoins et à leur niveau de confort.

Les participants ont indiqué que les programmes qui traitent de la douleur vécue par les survivants aujourd'hui sont essentiels. Les traumatismes exprimés par la détresse mentale et émotionnelle, la violence familiale et les dépendances, sont considérés comme critiques car non seulement ils touchent de nombreux survivants, mais ils restent la principale raison pour laquelle les enfants sont encore pris en charge.

Dans l'ensemble, les participants ont déclaré que les programmes doivent couvrir le large éventail de besoins associés aux problèmes auxquels sont confrontés les survivants, du changement systémique à la guérison personnelle, en passant par le renforcement de la communauté. Tous ont été considérés comme critiques.

Les priorités de la Fondation

Les participants se sont montrés réticents à identifier des priorités, arguant que le nouveau conseil devra s'en occuper lui-même. Parmi les personnes disposées à offrir une opinion, c'est un universitaire et un survivant de la Saskatchewan qui a le mieux résumé les priorités de la Fondation dans une soumission écrite :

- S'attaquer aux pratiques génocidaires historiques, coloniales, systémiques et culturelles et aux inégalités touchant les guerriers/survivants de la rafle des années soixante et nos communautés ;
- Renforcer les cercles de relations au sein et entre nos familles, nos communautés et nos nations qui ont également souffert des effets intergénérationnels de la rafle des années soixante ;

- Obtenir des résultats positifs en matière de guérison pour nos enfants, leurs enfants et les générations à venir ;
- Renforcer les possibilités de santé et de guérison des guerriers/survivants de la rafle des années soixante, ainsi que leurs possibilités de développement éducatif et économique.

Une participante, leader et survivante de l'Ontario, s'est élevée contre les notions occidentales d'innovation, affirmant qu'il s'agit d'une obsession coloniale. Elle a fait valoir que les moyens de résoudre les problèmes consistent à se tourner vers la tradition, la sagesse des Aînés et la capacité de la culture autochtone et de ses pratiques à se guérir. Dans sa présentation écrite, elle affirme que l'innovation doit être soumise à un confinement interne :

La gouvernance et les principes directeurs de la Fondation

Il existe des similitudes marquées entre ce que les experts ont à dire et ce qui devait être dit par les survivants lors de réunions ultérieures. Tous ont estimé que le Conseil devrait être composé d'autochtones, de préférence de survivants, qui ont une expérience vécue de la gestion d'initiatives de cette envergure. L'équilibre entre les sexes, la représentation géographique et un caractère irréprochable ont tous été cités.

Bien que les personnes non-autochtones devraient également être les bienvenues, seuls ceux et celles qui ont démontré leur adhésion aux principes d'autodétermination des peuples autochtones, qui ont agi en tant qu'alliés et qui peuvent être proposés par un dirigeant ou un groupe autochtone, devraient être pris en considération.

Une matrice du conseil devrait être élaborée pour identifier les compétences nécessaires, avec pour base le droit, les finances, l'expérience des services à la personne, la sophistication politique et une solide compréhension et promotion de la culture autochtone.

La gouvernance devrait être fondée sur les mêmes principes que ceux qui ont été énoncés dans notre processus de consultation. Les membres devraient être mis en nomination par d'autres personnes et être élus démocratiquement. Les mandats devraient être échelonnés et le consensus devrait être la principale méthode de prise de décision. L'inclusion des Aînés et des gardiens de la connaissance a été jugée essentielle pour maintenir la Fondation sur la bonne voie.

Elle doit être libre de toute interférence gouvernementale. Certains ont suggéré qu'un conseil des Aînés pourrait contribuer grandement à ce que la Fondation reste fidèle à ses valeurs et à son objectif.

FONDATIONS CARITATIVES

SÉANCE D'ENGAGEMENT AVEC DES FONDATIONS CARITATIVES

(TORONTO, ONTARIO - LE 10 SEPTEMBRE 2019)

Le but de notre engagement avec les fondations existantes était de nous aider à informer les pratiques, les structures et l'approche de la gouvernance de la Fondation. Bien que l'échantillon n'était pas très vaste, il était représentatif de mandats diffus et comprenait un mélange de participants autochtones et non autochtones. Les participants ont été impressionnants en ce qui concerne le soutien apporté à notre Fondation. Le message était accueillant, et ils voulaient être utiles.

Aperçu de la séance

Il était clair dès le départ que, malgré le soutien dont elle bénéficie, la Fondation de guérison de la rafle des années soixante est unique et ne dispose pas de points de référence facilement discernables. Cela a eu une incidence sur l'utilité de notre séance. Par exemple, les participants venaient d'organisations qui étaient non seulement des organismes de bienfaisance enregistrés, mais aussi des organisations actives dans ce domaine. Ils levaient des fonds et avaient le pouvoir de donner des reçus aux fins de l'impôt sur le revenu. Ils relevaient de

la législation régissant les organisations caritatives et étaient soumis à ses règlements.

Les participants sont venus avec autant de questions qu'ils avaient de réponses. La journée a été très animée et très variée au niveau des thèmes abordés. La présence et les contributions des Aînés nous ont très bien servi à maintenir la conversation dans le contexte autochtone.

L'élaboration de la Fondation

Très vite, nous avons entendu qu'il était temps d'agir. En effet, certains ont dit que trop de paroles pouvaient remplacer l'action. La plupart des Canadiens, y compris le secteur caritatif, ne connaissaient pas le recours collectif et son impact. Certains participants avaient cependant signé une déclaration d'action par une cinquantaine d'organisations caritatives qui s'engageaient à un processus de réconciliation. L'impact de ce processus reste incertain.

Bien que le mandat de la Fondation de guérison de la rafle des années soixante ne soit pas nécessairement de s'engager avec d'autres personnes du secteur caritatif, les participants nous ont demandé de ne pas seulement sensibiliser les Canadiens mais aussi de s'engager avec d'autres alliés caritatifs aux vues similaires. On nous a rappelé que, même si les personnes présentes étaient ouvertes, le secteur caritatif lui-même était toujours en difficulté et avait besoin d'aide pour moderniser sa pensée et son comportement à l'égard des populations autochtones.

Un autre message fort, relié au premier, était le potentiel de collaboration au sein du secteur caritatif. Cela va au-delà de l'établissement de relations et peut impliquer le partage de connaissances et de ressources. Il peut y avoir des actions conjointes au niveau du secteur ou au niveau politique au sens large, mais aussi au niveau plus pratique avec des services partagés dans des domaines tels que la gestion des ressources humaines, la paie, d'autres fonctions administratives. Il est reconnu qu'une collaboration étroite doit être basée sur une confiance

mutuelle acquise au fil du temps.

Les personnes présentes ayant une expérience de l'approche de l'entreprise sociale en matière de bienfaisance ont conseillé au Conseil d'explorer ce modèle. Compte tenu de la multitude de besoins que vivent de nombreux survivants, il existe des raisons impérieuses de commercialiser une approche qui associe succès et financement comme un « investissement » réussi dans l'avenir des populations autochtones. On nous a dit qu'il s'agit d'une approche émergente qui est actuellement testée avec des résultats favorables.

On nous a également encouragés à nous faire les défenseurs de cette approche. Comme on l'a dit, les organisations caritatives sont soumises à certaines restrictions en vertu des règles fédérales, mais tous ont dit que les organisations peuvent souvent faire plus qu'elles ne le pensent sans compromettre leur statut d'organisation caritative. Certaines organisations caritatives, par exemple, ont des objectifs doubles (qui comprennent à la fois des mandats de service et de défense des intérêts) qui peuvent exister dans les limites des règles. Bien qu'une expertise technique et des efforts soient nécessaires pour structurer ces objectifs, beaucoup peuvent le faire et l'ont déjà fait.

La comparaison entre le travail autochtone et non autochtone

Ces réponses ont donné lieu à un large éventail de réactions qui nous ont aidés à apprécier réellement le caractère unique de notre initiative et son caractère prometteur. Les fondations non autochtones présentes ont partagé leurs expériences de travail dans le secteur autochtone.

Si beaucoup d'entre elles faisaient des choses louables, aucune ne pouvait se rapprocher du travail attendu de la Fondation de guérison de la rafle des années soixante en termes de genèse, d'orientation et de responsabilité. Ainsi, leurs luttes et leurs réalisations ne fournissent pas

une orientation claire spécifique à notre mission, mais elles ont servi à en renforcer l'importance.

Les représentants du secteur non autochtone ont parlé de programmes qui s'ajoutent plutôt aux programmes de base et aux projets spéciaux existants. Cela n'était pas surprenant étant donné l'étendue de leur mandat. Ceux qui avaient des programmes ou des projets autochtones étaient clairs sur la nécessité d'avoir des conseils consultatifs et d'autres mécanismes de responsabilisation composés de représentants des peuples autochtones.

Les organisations dirigées par des autochtones ont expliqué que ce n'est pas parce que vous avez un besoin impérieux que le secteur caritatif y donnera suite. C'est un marché très compétitif et, malgré la réconciliation, vous devez travailler fort pour faire passer votre message et être prêt à rivaliser pour obtenir des fonds. Nombreux sont ceux qui ont évoqué le défi de mettre un pied dans la porte. Une fois à l'intérieur, on nous a mis en garde de veiller à maintenir l'intégrité de la mission et de ne pas nous laisser distraire par d'autres projets.

Tous les participants, qu'ils soient autochtones ou non, ont exhorté la Fondation à être modeste dans ses aspirations initiales. Ils ont parlé d'un « effort de longue haleine ». Si la Fondation choisit d'être un organisme subventionnaire, elle devrait alors se concentrer sur le renforcement des capacités des organisations de base afin de mieux les préparer à recevoir les fonds du programme. La Fondation devrait tenir compte de la capacité limitée des organisations de base et de petite taille lorsqu'elle élabore ses processus de demande de subvention et de rapport. Elle devrait s'assurer que ces processus ne constituent pas un obstacle ou une charge indue pour ces groupes, mais plutôt les aider à utiliser leur temps, leur énergie et leurs fonds de la manière la plus efficace et la plus rentable possible. Il s'agit de créer une communauté faisant partie intégrante de la mission, une communauté de survivants

L'Aîné a souligné l'importance des considérations culturelles et a insisté sur la nécessité de faire preuve de compassion et de nourrir l'esprit autochtone. En fin de compte, la qualité des relations, filtrée à travers une lentille autochtone, sera le meilleur indicateur de la réussite de la Fondation.

Les meilleures pratiques pour la pérennité

Les participants ont été unanimes à penser que la Fondation devrait être une initiative à long terme et qu'elle devra assurer son avenir par des moyens allant bien au-delà de l'allocation initiale de 50 millions de dollars. À ce titre, le développement de la capacité à commercialiser la mission et à être compétitif dans le secteur caritatif doit être prioritaire.

Outre le développement des capacités, il est nécessaire de présenter une organisation stable, sans conflit public, et dotée d'un modèle de gouvernance justifiable basé sur les principes d'inclusion des autochtones et des survivants. Un bon processus de planification stratégique est essentiel, avec une consultation solide comme base de son développement. Elle devra être visiblement libre de tout gouvernement, y compris de tout gouvernement autochtone, de tout contrôle ou influence. La Fondation doit développer ses compétences en optimisant son allocation initiale de 50 millions de dollars. La préservation du capital doit être équilibrée par des investissements judicieux et cela fait partie de l'ensemble de compétences accrues auxquelles sera confronté le nouveau conseil.

Tous nous ont dit que la Fondation devrait rechercher le partenariat et la collaboration. On pense que notre Fondation a beaucoup à offrir, qu'elle est opportune et unique, et qu'elle peut aider le secteur caritatif non autochtone à répondre à ses propres aspirations en matière de réconciliation.





SECTION 4 :
**SÉANCES D'ENGAGEMENT
AVEC LES SURVIVANTS**

Pour la première fois, je vois une chance pour nous de récupérer une partie de ce que la plupart d'entre nous ont perdu.

MONTRÉAL | LE 22 SEPTEMBRE 2019

Montréal a été le lieu de la première séance d'engagement des survivants et a donné lieu à de nombreuses et intenses discussions sur ce que veulent les survivants. De nombreuses suggestions ont été faites concernant les groupes de soutien et la création d'une communauté, y compris des cercles de guérison et le développement d'applications pour téléphones intelligents en vue de faire du réseautage. Il y a eu une forte demande pour que la Fondation intègre les langues autochtones et le français.

Les participants de Montréal étaient particulièrement intéressés à participer au développement de la Fondation et à recevoir régulièrement des informations et des mises à jour. Beaucoup ont souhaité examiner le rapport final avant sa publication. Cette séance a été très efficace et a permis de faire passer des messages sur la diversité et l'inclusion dans les activités de la Fondation.

WINNIPEG | LE 5 OCTOBRE 2019

La séance de Winnipeg a été soutenue par la participation du Clan de l'Ours. Ils ont été invités à la séance et y ont assisté avec compassion et de manière non intrusive. L'orientation thématique à Winnipeg penchait fortement vers la guérison et le rétablissement basés sur la culture par le biais de soutiens en matière de santé mentale et de camps de guérison culturelle et familiale, et les participants ont fourni une solide liste de valeurs pour guider la Fondation et les membres du conseil.

La séance de Winnipeg a également été bien soutenue par les Aînés locaux et les guérisseurs traditionnels et l'accès à la salle de guérison traditionnelle a créé une atmosphère unifiée.

HALIFAX | LE 9 NOVEMBRE 2019

La séance de Halifax a été la seule à être entièrement composée de femmes. Fait intéressant, un grand nombre de participantes/survivantes étaient travailleuses sociales et professionnelles dans les domaines de la protection de l'enfance et des services à la personne. Il y avait beaucoup de femmes inspirantes qui parlaient avec leur cœur et partageaient ouvertement leurs rêves et leurs visions pour la Fondation.

Au cours de cette séance, une grande attention a été accordée aux stratégies de guérison et de rétablissement, ainsi qu'aux caractéristiques importantes des membres du conseil qui dirigeront la Fondation. Les participants de Halifax ont insisté sur l'importance d'une image positive des survivants pour contrebalancer les perspectives négatives qui leur sont parfois adressées. Durant la période de la séance consacrée aux commentaires et aux questions, les survivantes ont exprimé leur intérêt pour la création d'un réseau régional afin de maintenir les liens qu'elles ont établis lors de la séance.

TORONTO | LE 16 NOVEMBRE 2019

Le thème le plus fort qui est ressorti de la séance de Toronto est l'impact négatif que les pratiques de protection de l'enfance continuent d'avoir sur les jeunes autochtones aujourd'hui. Un certain nombre de personnes ont parlé avec passion et véhémence des traumatismes et des atrocités de la « rafle des enfants du millénaire » et de la « rafle des enfants de la génération Z », nous rappelant à tous que ce problème ne fait pas simplement partie de l'histoire, mais qu'il s'agit d'une question urgente nécessitant des mesures permanentes.

L'équipe d'engagement, y compris les animateurs, a soutenu les survivants en leur donnant la parole pour qu'ils puissent raconter leur histoire. La journée a été riche en témoignages de survivants qui ont partagé leurs histoires douloureuses et complexes de deuil, de perte et de traumatisme. Il y a également eu des occasions de

nouer des relations et de créer des réseaux de survivants. La thérapeute en santé mentale a mené un exercice de bienveillance pour clôturer la séance de la journée et cela a aidé tout le monde à quitter dans un état d'esprit positif.

CALGARY | LE 30 NOVEMBRE 2019

La séance de Calgary a été l'une des plus populaires grâce à la collaboration avec des membres de l'Association des survivants de la rafle des années soixante de l'Alberta et à leur assistance lors de la séance. Leur participation a insufflé un puissant sentiment d'énergie et de cohésion à cette journée. Ils ont contribué à créer une atmosphère ouverte et positive.

La journée a été encadrée par des protocoles culturels et les participants ont répondu avec enthousiasme. Il en est résulté une abondance d'informations recueillies. Le thème de la journée à Calgary était d'une grande portée, la représentation et les soutiens régionaux, ainsi que les questions de gouvernance, émergeant comme des priorités. Le groupe albertain a fait pression avec succès pour obtenir des excuses de la part de la province et, ce faisant, a établi des liens avec les survivants de toute la province. Ils sont très fiers de leur communauté et souhaitent clairement que la Fondation soutienne leurs efforts locaux.

SASKATOON | LE 7 DÉCEMBRE 2019

La séance de Saskatoon a réuni un groupe plus nombreux. Nous avons eu la chance d'avoir une table de huit Aînés et gardiens de la connaissance qui ont participé et partagé leur sagesse. Les membres de l'Association des survivants de la rafle des années soixante de la Saskatchewan ont participé et ont aidé à établir des liens locaux et à mettre en place la logistique. Leur participation a contribué à un événement positif et cohésif. Un des artistes participants a pris le temps de partager son histoire et a fait don d'une de ses œuvres originales à la Fondation.

À Saskatoon, l'accent a été mis sur la guérison et le rétablissement, ainsi que sur l'inclusion des Aînés et des gardiens de la connaissance dans la fondation de guérison. Un Aîné renommé a donné des conseils judicieux pour la guérison et le rétablissement basés sur la tradition en utilisant le savoir et la langue autochtones.

HAPPY VALLEY - GOOSE BAY | LE 11 JANVIER 2020

C'était une séance intime composée de neuf survivants qui se sont joints à nous de divers endroits de la région du Labrador. L'équipe d'engagement a changé le format pour une table ronde afin de permettre une plus grande réflexion au cours de cette séance. L'ensemble du groupe, y compris l'équipe et les survivants, s'est senti suffisamment à l'aise pour s'engager de manière significative dès le début de la séance. Pendant et après les cercles de discussion, l'équipe et l'Aîné ont travaillé ensemble pour appuyer les survivants alors qu'ils partageaient leur histoire. En mettant l'accent sur la représentation des Inuits et des Innus, les participants ont exprimé une perspective positive sur le travail futur de la Fondation pour soutenir leur guérison, leur santé et leur bien-être ainsi que leurs communautés.

Un certain nombre de survivants ont pris l'initiative de recueillir les coordonnées d'autres survivants présents afin de créer un groupe d'association de survivants pour les survivants de Terre-Neuve-et-Labrador.

VANCOUVER | LE 1^{ER} FÉVRIER 2020

La séance de Vancouver a connu la plus forte participation de toutes les séances d'engagement. La séance a été ouverte par les Aînés locaux de Coast Salish qui ont été extrêmement utiles pour donner des directives concernant les protocoles culturels. Il y a eu des larmes et des rires tout au long de la journée et ce groupe, en particulier, a été investi d'idées sur la façon dont le

conseil permanent sera nommé et sur la façon dont les survivants peuvent y participer. La période de discussion a été plus longue que d'habitude car de nombreux participants ont eu besoin de partager des histoires de douleur, de résilience et de rétablissement.

Les priorités thématiques comprenaient le soutien à la santé mentale des survivants et le soutien à la récupération culturelle, ainsi que le soutien aux groupes et l'organisation pour renforcer l'appartenance et les liens entre les survivants.

YELLOWKNIFE | LE 8 FÉVRIER 2020

La séance de Yellowknife était intime et l'équipe s'est adaptée aux besoins des participants de plusieurs façons. Nous avons modifié le format de l'après-midi pour créer un cercle de discussion afin que chacun ait le temps de partager ses pensées et ses idées. À Yellowknife, l'accent a été mis sur la guérison et le rétablissement et, d'une certaine manière, la séance elle-même est devenue un cercle de partage pour les survivants qui ont librement partagé leurs expériences de perte et de traumatisme. De plus, il y avait un sentiment de regard vers l'avenir pour certains survivants.

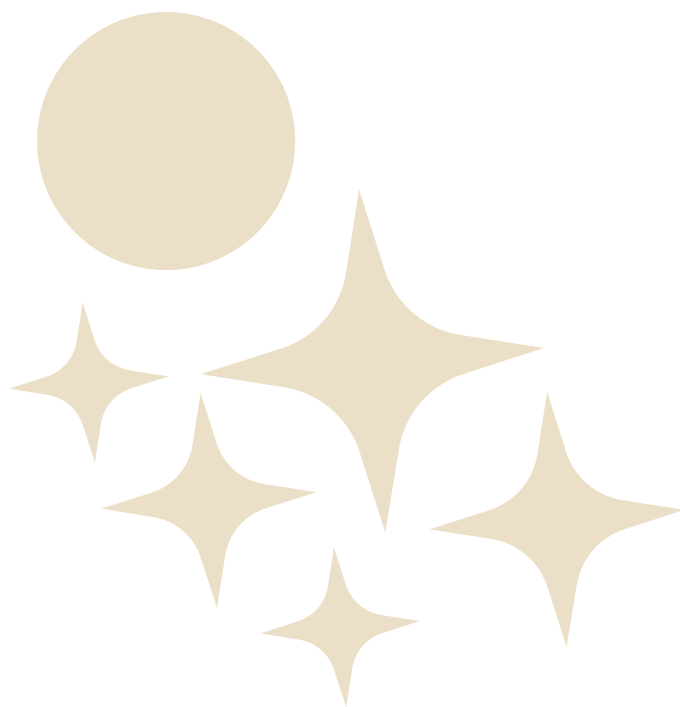
Les participants ont rappelé à l'équipe de respecter les traditions locales et de veiller à ce que la Fondation réponde aux besoins des communautés du Nord.

IQUALUIT | LE 15 FÉVRIER 2020

La séance d'Iqaluit a rappelé fermement que la Fondation a un rôle important à jouer en termes d'inclusion des Inuits ainsi que de stratégie pour répondre aux besoins des survivants inuits. Le contexte culturel et linguistique unique a exigé de l'équipe qu'elle adapte la séance et celle-ci est devenue une réunion de conversation où les participants ont parlé de leurs expériences, nombre d'entre-eux pour la première fois. Les participants ont eu le sentiment d'être soulagés de pouvoir enfin partager

leurs histoires.

L'accent a été mis sur les problèmes auxquels sont confrontés les Inuits et sur la manière dont la Fondation peut appuyer les survivants inuits. Il y a eu quelques mises en garde sur le fait que ce ne serait pas facile en raison des contraintes sociales, culturelles et géographiques uniques, et un rappel qu'il y a trois organisations inuites qui devraient être incluses. Les participants d'Iqaluit ont souligné leur désir de faire renaître leur mode de vie traditionnel et de permettre ainsi aux survivants de retrouver leur véritable identité inuit. Ils souhaitent avoir un représentant inuit au sein du conseil.





SECTION 5 : **ENGAGEMENT EN LIGNE**

En novembre 2019, l'équipe d'engagement a entrepris un sondage en ligne pour offrir aux survivants un autre moyen de fournir leurs commentaires. Le sondage a attiré environ 1 130 visiteurs authentiques. De ce nombre, 400 personnes ont répondu à nos cinq questions, fournissant plus de 8 000 commentaires. La majorité des commentaires que nous avons reçus ont été fait par des personnes qui se sont identifiées comme survivants. (Veuillez consulter l'annexe 4 pour une description de nos pratiques d'intégrité des données).

Les cinq mêmes questions qui ont été posées durant les séances en personne ont été répétées dans le sondage en ligne. Pour les questions de une à cinq, les participants ont eu la possibilité de partager cinq réponses séparées en une seule réponse. Les critères de la réponse unique reprenaient la méthode des notes autocollantes qui a été adoptée pour les séances en personne.

L'outil du sondage d'engagement en ligne avait pour but de recueillir les commentaires ainsi que les voix et les recommandations des survivants qui n'étaient pas en mesure de se déplacer pour assister en personne à une séance d'engagement. Le sondage a aussi permis à des personnes qui ne sont pas des survivants de participer, car l'équipe d'engagement souhaitait profiter de cette occasion, par l'entremise de ce médium, pour recueillir une perspective plus large. Cependant, les principes d'adopter avant tout une approche centrée sur les survivants et la voix des survivants, s'appliquent toujours à notre analyse et à nos recommandations.

Le sondage a permis aux survivants et aux non survivants de partager leur voix avec la Fondation peu importe où ils sont, qu'ils habitent dans des régions éloignées à l'extérieur du Canada ou qu'ils se sentent tout simplement plus à l'aise de participer au moyen d'un format de sondage.

Le sondage s'est inspiré du processus des séances d'engagement en personne et comprenait des informations générales similaires qui ont permis aux survivants et aux non survivants de donner leur avis et leur opinion sur leur

Fondation de manière significative. Il était disponible en anglais et en français, comprenait une vidéo de bienvenue de nos conseillers exécutifs, et permettait de répondre en texte libre, ainsi que de télécharger des vidéos et des textes. Il était également accessible aux participants ayant une déficience auditive ou visuelle.

Question 1 : Que devrait faire la Fondation?

Les trois principaux thèmes abordés par les survivants étaient très semblables à ceux qui ont été recueillis et analysés lors des séances en personne. Les survivants aimeraient que des conseils gratuits soient offerts pour les aider dans leur cheminement personnel de guérison. Les survivants souhaitent que la Fondation les aide à aller de l'avant dans leur vie par le biais de l'éducation, de l'emploi ou de la propriété d'une entreprise, et ils aimeraient que la Fondation leur fournisse tout ce qui est nécessaire. Enfin, les survivants souhaiteraient bénéficier de services de soutien qui les aideraient à se guérir eux-mêmes, ainsi que leurs familles et leurs communautés.

Les non survivants ont répondu de la même manière que les survivants à une petite différence près. Les non survivants veulent s'assurer que les Canadiens n'oublient jamais la tragédie qui s'est produite afin qu'elle ne se reproduise pas. Ils apprécieraient également une meilleure éducation sur l'histoire des Premières nations, en particulier pour les jeunes étudiants et les immigrants.

Question 2 : Quelles sont les valeurs qui doivent guider la Fondation?

Les trois principaux thèmes abordés par les survivants et non survivants s'harmonisaient à ceux qui ont été partagés et analysés lors des séances en personne. Les survivants qui ont répondu en ligne voulaient que la Fondation soit guidée par des valeurs émotionnelles et interpersonnelles, dont le respect, l'honnêteté, l'intégrité et la compassion.

Ils ont également identifié la défense des droits, et ils aimeraient que la Fondation soit un défenseur dans les formes de responsabilité envers eux et qu'elle plaide

pour que des excuses significatives du Canada soient présentées aux survivants.

Les survivants souhaitaient également que la Fondation soit guidée par des valeurs traditionnelles et culturelles, notamment la participation active des Aînés et des jeunes aux traditions, aux rites de passage, aux cercles de guérison et à l'apprentissage de leur langue.

Question 3 : Quelles sont les compétences, les qualités et les expériences les plus importantes qu'un membre du conseil de la Fondation devrait posséder?

Les thèmes abordés par les survivants et non survivants étaient semblables et s'harmonisaient à ceux des séances en personne. Tant les survivants que les non survivants ont estimé que l'intelligence émotionnelle était un trait de caractère important pour un membre du conseil d'administration. Cela indiquait qu'il était important pour les membres du Conseil de faire preuve de conscience, de contrôle et d'expression des émotions. Les compétences interpersonnelles sont également un trait de caractère important pour un membre du conseil, notamment le fait de bien travailler avec les autres, en particulier les survivants, et d'excellentes aptitudes relationnelles.

En ce qui concerne les personnes qui devraient siéger au conseil, les survivants ont indiqué que le conseil devrait être composé de survivants et d'autochtones. Les non survivants n'ont pas indiqué que le conseil de la Fondation devrait être composé de survivants ou d'autochtones, mais se sont concentrés davantage sur les compétences générales et les attributs que ces membres du conseil devraient apporter.

Question 4 : Comment s'assurer de la pérennité de la Fondation?

Les thèmes abordés par les survivants et non survivants étaient les mêmes que ceux des séances en personne à une petite différence près. Tant les survivants que les non survivants ont indiqué que la transparence était un aspect important pour l'avenir de la Fondation. Ils veulent voir la transparence dans tous les aspects, y compris les finances, et assurer la responsabilisation à mesure que la Fondation évolue. Malgré cette légère mais importante distinction entre les thèmes des séances en personne et en ligne, la gestion financière et budgétaire à long terme a été fortement recommandée, tout comme le fait de rester en contact avec les survivants, les familles et les communautés en organisant des réunions et des rassemblements annuels.

Question 5.1 : Quels mots aideraient le mieux à exprimer l'identité de la Fondation :

Les thèmes émergents étaient encore une fois semblables à ceux qui ont été partagés durant les séances en personne. Les survivants étaient d'avis que l'identité de la Fondation devrait être exprimée par des mots et des phrases qui évoquent ses valeurs fondamentales. Des mots comme la « résilience », la « compassion » et « l'unité » en sont quelques exemples.

Des mots qui se rapportent à l'expérience des survivants de la rafle des années soixante comme « perte d'identité, long cheminement » et « rapatriement, appartenance » ont également été identifiés pour exprimer l'identité de la Fondation. Enfin, des mots qui se rapportent à la culture,



comme « reprendre notre culture », ont également été identifiés.

Question 5.2 : Quelles couleurs aideraient le mieux à exprimer l'identité de la Fondation :

Les trois thèmes de couleurs qui ont émergé étaient le rouge, le jaune et le blanc. La plupart des survivants ont identifié le rouge comme une couleur qui aide à exprimer l'identité de la Fondation. Cela a été expliqué comme suit : « rouge - signifie la famille que nous avons perdue, ou qui nous a été enlevée et que nous ne verrons ou ne connaissons jamais » et « rouge (pour la force) ». Les survivants ont identifié le jaune comme une couleur qui aide à exprimer l'identité de la Fondation. Cela est relié au « jaune - indique la lumière qui nous guide vers la maison ». Les survivants ont identifié le blanc comme une couleur qui aide à exprimer l'identité de la Fondation. Cela est décrit comme les « couleurs autochtones que ce soit les quatre couleurs, rouge, vert, bleu océan profond, blanc jaune, turquoise, brun, orange. Des couleurs qui font que l'on se sent spirituellement vivant comme dans les peintures des artistes autochtones ».

Question 5.3 : Quel nom aiderait le mieux à exprimer l'identité de la Fondation :

Les principaux thèmes qui sont ressortis sont ceux pour lesquels les survivants ont estimé que les noms associés à la rafle des années soixante seraient les plus à même d'exprimer l'identité de la Fondation. Cela peut être relié à l'exemple de la « société éducative et du mieux-être de la rafle autochtone ». De plus, les valeurs traditionnelles/culturelles ont émergé comme un thème. Les survivants ont estimé que les noms associés aux valeurs traditionnelles et culturelles seraient les mieux à même d'exprimer l'identité de la Fondation. Un exemple serait « Ceux qui appartiennent » (dans une langue autochtone). Enfin, l'accent a été mis sur la guérison. Les noms associés à la guérison ont également été considérés comme exprimant le mieux l'identité de la Fondation. Par exemple, « Guérison de nos esprits - Fondation de guérison de la rafle des années soixante ».

Question 5.4 : Quelles autres caractéristiques aideraient le mieux à exprimer l'identité de la Fondation :

Les principaux thèmes qui ont émergé sont des caractéristiques personnelles telles que « l'inclusion, l'engagement, l'intégrité ». Un autre thème identifié était le symbolisme et l'imagerie autochtones. « L'arbre de vie » et « le cercle sacré » en sont des exemples. Enfin, la diversité a émergé comme un autre thème qui aiderait le mieux à exprimer l'identité de la Fondation.

CONCLUSION

L'équipe de consultation affirme que la mesure de notre succès dans ce rapport est le degré auquel les survivants estiment avoir été entendus, et si leur voix collective crée la Fondation qu'ils envisagent pour eux-mêmes et leurs familles.

Bien qu'il s'agisse d'une mesure difficile - il faudra du temps pour la mettre en place - il serait peut-être préférable de l'envisager à la lumière du travail, du comportement même de la Fondation. Aujourd'hui et à l'avenir, la Fondation va-t-elle promouvoir ce sentiment d'appropriation et de responsabilité qui s'est exprimé lors des consultations et auquel on s'attend désormais? La Fondation aura-t-elle l'impact souhaité sur la qualité de vie des survivants et de leurs familles? Les enfants des survivants ressentiront-ils les avantages de la Fondation? Les Canadiens connaîtront-ils et comprendront-ils cette histoire et ses répercussions sur les survivants et éprouveront-ils plus d'empathie pour ceux qui l'ont vécue? L'expérience des survivants et les leçons qu'ils en ont tirées favoriseront-elles la réconciliation et contribueront-elles à faire de ce pays un endroit meilleur?

Certains enseignements parlent de sept ans comme délai pour prendre en compte les décisions que nous prenons aujourd'hui. Ces questions peuvent servir de considérations aujourd'hui, mais il faut y répondre directement demain.

Nous savons certaines choses maintenant. Nous savons que le processus d'engagement a eu des conséquences qui ne sont devenues claires qu'à sa conclusion. L'une d'entre elles est que le processus a peut-être, pour beaucoup, ouvert la voie à la résolution de questions de longue date, de charges émotionnelles et d'héritages de traumatismes. Une autre est l'éveil pour certains de leur moi autochtone, leur identité, souvent refoulée, effacée et soumise au mépris.

Mais le plus grand héritage est peut-être que l'engagement a laissé derrière lui un sens plus fort du collectif, de la communauté. Nous savons que le sentiment

d'appartenance est essentiel à notre santé et à notre bien-être général et que le fait d'être seul et sans liens est un énorme déficit dans la vie de certaines personnes. Cela les blesse de multiples façons. Renforcer les liens, ou, comme c'était notre cas, créer des liens qui n'existaient peut-être pas auparavant, était gratifiant. L'énergie créée a eu l'élan nécessaire pour faire avancer ce travail.

Ainsi, lorsque le moment sera venu, nous pourrions poser une dernière question. Avons-nous contribué à rassembler les survivants en tant que communauté, incluant tous les milieux et toutes les expériences, avec une voix forte, durable à long terme, et axée sur la guérison et l'espoir?

En conclusion, nous souhaitons reconnaître la collaboration enthousiaste et la sagesse des dirigeants bénévoles des organisations de la rafle des années soixante à travers le pays. Leur réseautage sur place et leur soutien organisationnel ont été inestimables. Nous souhaitons également exprimer notre gratitude aux Aînés, aux gardiens de la connaissance et aux travailleurs du mieux-être qui nous ont apporté un profond soutien et des conseils spirituels. Nous remercions le conseil d'administration intérimaire qui a donné sans relâche de son temps et de son énergie pour superviser l'évolution du développement de la Fondation, et nous sommes reconnaissants du soutien financier et logistique de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.

Nous tenons à remercier les survivants qui ont donné de leur temps pour contribuer aux séances, tant en personne qu'en ligne. Pour certains, c'était la première fois qu'ils parlaient de leurs expériences et se réunissaient avec d'autres survivants.

Il est important de souligner le dévouement et la ténacité de Sally Martel (Marcia Brown Martel), et de ceux qui, comme elle, ont beaucoup sacrifié pour défendre la vérité et les droits. Écoutez Sally chanter et vous connaîtrez la signification de l'esprit autochtone. La force de leur engagement collectif pour cette cause a été une véritable

source d'inspiration. Peter O'Chiese, Aîné, a parlé de la protection et du service des enfants et de leurs familles comme d'un « travail propre », mais un travail qui a été déformé et perverti par un système colonial. Grâce aux voix des survivants et de leurs alliés, nous avons la chance, par le biais du travail de cette Fondation, de le rendre à nouveau propre.

Toutes nos relations.

- *L'équipe d'engagement de la Fondation de la rafle des années soixante*



ANNEXES

ANNEXE 1 : L'équipe d'engagement nationale (noms/ biographies)

Conseillers exécutifs

Les conseillers exécutifs sont Dr. Raven Sinclair et Kenn Richard. Ils ont dirigé la stratégie globale du processus d'engagement national (le format, le lieu et l'approche des sessions d'engagement) et ont dirigé l'animation de chaque session. Ils ont également fourni des directives, des conseils et un soutien aux activités de sensibilisation de la communauté et des experts et sont des décideurs clés pour l'équipe d'engagement. Grâce à leur expertise et en collaboration avec toute l'équipe, ils ont élaboré les recommandations finales à présenter au Conseil. Dr. Sinclair a été appuyée dans la collecte et l'analyse des données par trois associées de recherche - Priscila Ferreira da Silva, Hanah Molloy, et Jenny Gardipy.

Argyle - Secrétariat

Les services de Argyle Public Relationships ont été retenus pour fournir un soutien complet et des conseils en communication au Conseil de la Fondation. Argyle a fourni le soutien pour toutes les communications et la logistique du processus d'engagement. Cela comprend : la supervision quotidienne et le soutien du personnel au directeur de l'engagement, le soutien de base au conseil d'administration selon les besoins, les services logistiques et contractuels pour tous les fournisseurs externes, ainsi que les exigences en matière de numérique, de médias sociaux, de couverture médiatique, de rédaction et de conception du processus. L'équipe Argyle a également apporté son soutien aux séances en personne, en ce qui concerne la facilitation des déplacements des survivants, l'accueil et l'enregistrement des survivants pour chaque séance, et le bon déroulement de chaque événement - en veillant à ce que les survivants se sentent respectés, honorés et en sécurité.

Équipe d'engagement de base

Le directeur de l'engagement, Conrad Prince, a dirigé les relations communautaires avec les survivants et la gestion des relations avec la communauté des survivants tout au long du processus d'engagement, tout en contribuant à la logistique de l'engagement et en y apportant son soutien. L'équipe d'engagement de base comprend six membres du personnel de Argyle, deux consultants, et deux conseillers exécutifs.

Membres :

- Kenn Richard, MSW, MSC, Conseiller exécutif
- Dr. Raven Sinclair, Conseillère exécutive
- Jessie Sitnick, VP et directrice stratégique, Argyle
- Conrad Prince, Directeur de l'engagement, Argyle
- Brooke Graham, Coordinatrice de l'engagement, Argyle
- Sophie Fung, Logistique et responsable des déplacements, Argyle
- Ashley O'Connor, Responsable du numérique, Argyle
- Ereen Eskander, Responsable financière, Argyle
- Leroy Bennett, Aîné-en-résidence
- Stephanie Stephens, Spécialiste en santé mentale autochtone

ANNEXE 2 : Lettre du Conseil aux participants

Tansi, Sekwan, Boujou, Ahneen, Weyktp, Wachay, Oki, Halu, Nú, Edlanet'e, Tanisi, Bonjour!

À tous les participants et participantes à la Fondation de guérison :

Au nom du conseil intérimaire, nous vous souhaitons chaleureusement la bienvenue et vous remercions de participer à cette séance d'engagement!

Nous sommes très heureux que vous participiez à ce processus important et historique. Notre objectif est de créer une Fondation qui serve toutes les personnes touchées par le déplacement des enfants dans des centres de protection de l'enfance et d'entendre les voix et les recommandations du plus grand nombre possible de personnes touchées, partout au Canada. Le chemin qui mène à ce moment a été long et difficile. Si chacun de nos chemins est unique, beaucoup d'entre nous partagent des pertes communes : la culture, les liens avec nos familles et nos réseaux de parenté, les langues, les cérémonies, ainsi que nos terres, nos communautés et nos nations. Certains d'entre nous ont vécu de terribles traumatismes. D'autres ont eu la chance de vivre des expériences positives et enrichissantes.

En nous réunissant dans le cadre de ce processus d'engagement, nous travaillons ensemble pour briser le cycle destructeur du système d'enlèvement des enfants autochtones en concentrant nos énergies individuelles et collectives sur la récupération et sur un avenir meilleur. En fin de compte, c'est de cela qu'il s'agit aujourd'hui : l'avenir. Il s'agit de la façon dont la Fondation de la rafle des années soixante peut le mieux servir les survivants tout au long de votre cheminement. Nous vous demanderons ce que vous voulez que fasse la Fondation pour mieux vous servir en termes de rétablissement et de récupération. Comment la fondation peut-elle appuyer le mieux vos objectifs? Vos voix et vos idées sont essentielles pour aider à répondre à ces questions.

Le Conseil intérimaire est pleinement engagé envers ce processus d'engagement national, et à écouter, avec réflexion et considération profondes, toutes les voix exprimées en cours de route. L'information que vous partagez éclairera directement le mandat et la structure de la Fondation - ce qu'elle fera, comment elle fonctionnera et comment elle sera dirigée. L'information que vous partagez sera compilée dans un rapport public qui sera disponible au printemps 2020. Le processus d'engagement est une occasion de se réunir dans un environnement respectueux, compatissant et solidaire, et pour nous tous d'être éclairés par nos différentes histoires, nos diverses expériences, et nos différents sentiments et perspectives. Merci d'avoir pris le temps d'y assister.

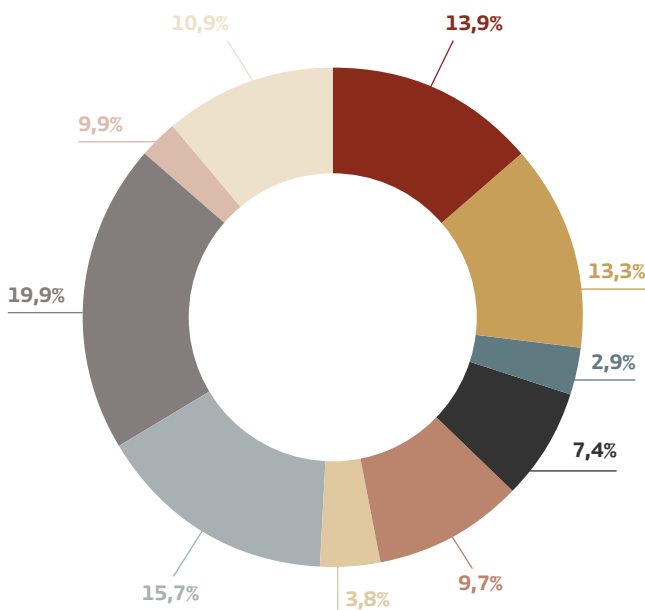
Merci. Miigwetch,

Sally Susan Martel, coprésidente, Conseil intérimaire
Maggie Blue Waters, coprésidente, Conseil intérimaire
Fondation de guérison de la rafle des années soixante

ANNEXE 3 : Répartition de la participation en personne

PLUS HAUT NIVEAU D'ÉTUDES TERMINÉES

Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété ?

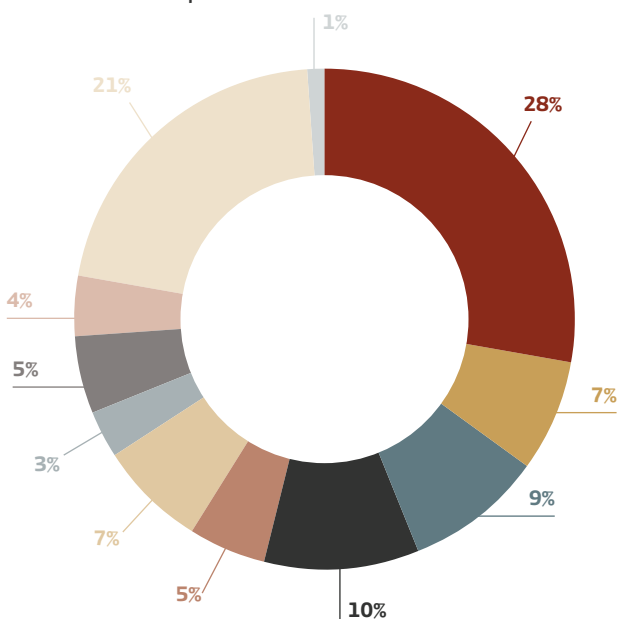


- Formation collégiale ou spécialisée terminée (par exemple, métiers)
- École secondaire terminée
- Études post-universitaires terminées (par exemple, maîtrise, doctorat, MD, LLB)
- Université terminée
- Moins de 9e année
- Préfère ne pas répondre
- Une formation collégiale ou spécialisée
- Une formation du secondaire
- Une formation études supérieures
- Certaines études universitaires

- 33,3 % ont fait certaines études secondaires ou les ont terminées
- 10 % ont moins d'une 9e année
- 21 % ont terminé leurs études universitaires ou collégiales
- 3 % ont terminé leurs études post-universitaires
- 16 % ont une formation universitaire ou spécialisée
- 11 % ont certaines études universitaires
- 2,5 % ont un certain niveau d'études supérieures

SITUATION D'EMPLOI

Parmi les éléments suivants, lequel décrit le mieux votre situation professionnelle actuelle ?

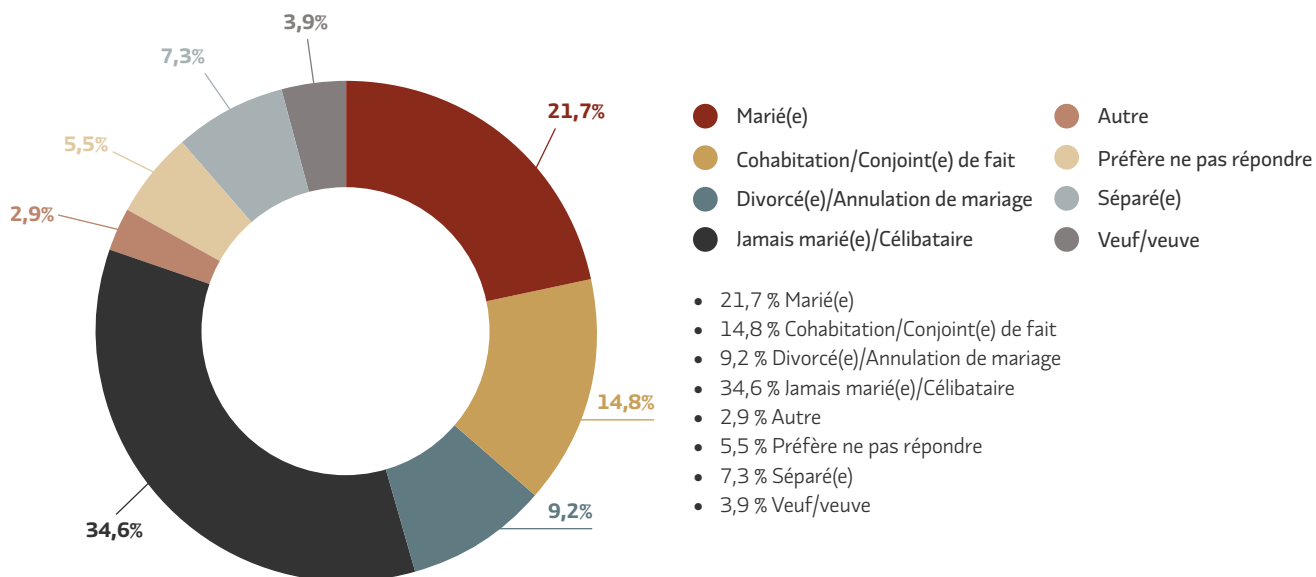


- Plein temps
- Personne au foyer
- Autre
- Temps partiel
- Préfère ne pas répondre
- Retraité
- Saisonnier
- Travail autonome
- Étudiant
- En chômage
- Tout autre travail informel rémunéré comme la garde d'enfants, l'entretien ménager

- 28 % Plein temps
- 7 % Personne au foyer
- 9 % Autre
- 10 % Temps partiel
- 5 % Préfère ne pas répondre
- 7 % Retraité
- 3 % Saisonnier
- 5 % Travail autonome
- 4 % Étudiant
- 21 % En chômage
- 1% Tout autre travail informel rémunéré comme la garde d'enfants, l'entretien ménager

SITUATION DE FAMILLE/RELATIONELLE

Quel est votre statut matrimonial?



ANNEXE 4 : Répartition de la participation en ligne et intégrité des données

Ce document présente les mesures d'intégrité des données effectuées par Argyle pour les données de la rafle des années soixante lors de l'examen et de l'analyse des données d'engagement en ligne du sondage d'engagement de la rafle des années soixante pour le rapport « Ce que nous avons entendu ».

Argyle a conçu le contenu de l'engagement en ligne et a exporté et analysé les données en ligne de la plate-forme en ligne, Survey Monkey. Survey Monkey est une application d'enquête tierce qui a été utilisée pour son accessibilité et sa facilité d'utilisation pour les participants. Survey Monkey ne fait pas partie de l'équipe du projet.

Aux fins du présent document, l'épuration consiste à examiner les données pour déterminer si elles ont été considérées comme une activité suspecte pouvant provenir d'une manipulation individuelle des données ou d'une activité de robot, et la suppression consiste à éliminer et à omettre le commentaire de l'ensemble des données et de l'analyse.

Description des pratiques d'intégrité des données

De nombreuses réponses de l'ensemble des données ont suscité des inquiétudes en raison de la nature du commentaire, du langage et de la répétition. L'équipe de projet a utilisé divers indicateurs pour identifier les activités suspectes ou les activités de robots dans les données. L'activité de robot est devenue plus sophistiquée, utilisant une intelligence artificielle avancée qui peut mélanger les adresses IP, remplir des questions à choix multiples et utiliser un langage et des mots différents pour soumettre des réponses longues. De plus, les robots viennent directement sur le site, plutôt que par d'autres moyens tels que les médias sociaux ou les sites web.

Afin d'identifier les activités suspectes et les robots éventuels, l'équipe du projet a passé au crible les réponses afin de répondre à au moins trois des critères suivants :

- les commentaires qui ne correspondaient pas au sujet demandé ;
- des adresses courriel et/ou des codes postaux incomplets ou illégitimes ;
- un langage absurde ou décomposé ;
- horodateurs entre minuit et 6 heures du matin
- la localisation de l'adresse IP (à l'extérieur du Canada).

MESURES : Au terme de l'analyse, l'équipe du projet a épuré les données et supprimé les réponses suspectes de l'ensemble des données pour les omettre des résultats.

Questions de jugement

L'équipe du projet a pris soin de nettoyer les données, car les raisons de la répétition des adresses IP peuvent inclure un espace public partagé comme une bibliothèque ou un bureau. En outre, l'engagement en ligne est censé refléter les événements en personne, où les multiples soumissions peuvent comprendre des sentiments uniques et légitimes. L'équipe du projet a également pris soin d'évaluer le langage, la grammaire et le contenu afin d'identifier les commentaires suspects, car la participation en ligne est souvent accélérée, avec une saisie rapide sur un téléphone portable, où les réponses des personnes parlant anglais et d'autres langues peuvent sembler brisées.

Résultats des mesures d'intégrité des données

L'équipe du projet a nettoyé et retiré les commentaires suspects sur la base des critères ci-dessus.

En résumé, toutes les séries de questions contenaient des données comportant des activités suspectes :

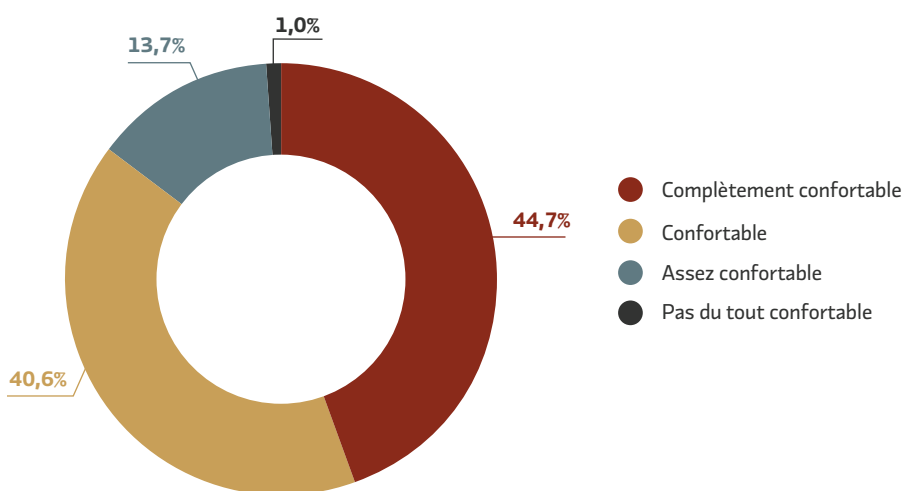
- **Question 1** : 145 réponses représentant 725 commentaires ont été supprimées, ce qui représente 27 % de l'ensemble des données analysées
- **Question 2** : 115 réponses représentant 575 commentaires ont été supprimées, ce qui représente 25 % de l'ensemble des données analysées
- **Question 3** : 92 réponses représentant 460 commentaires ont été supprimées, ce qui représente 22 % de l'ensemble des données analysées
- **Question 4** : 91 réponses représentant 455 commentaires ont été supprimées, ce qui représente 23 % de l'ensemble des données analysées
- **Question 5.1** : 71 réponses ont été supprimées, ce qui représente 20 % de l'ensemble des données analysées
- **Question 5.2** : 73 réponses ont été supprimées, ce qui représente 20 % de l'ensemble des données analysées
- **Question 5.3** : 72 réponses ont été supprimées, ce qui représente 20 % de l'ensemble des données analysées
- **Question 5.4** : 73 réponses ont été supprimées, ce qui représente 20 % de l'ensemble des données analysées

ANNEXE 5 : Résultats (détaillés) du sondage sur la satisfaction de l'engagement

Chacune des séances en personne incluait un sondage sur la satisfaction que les survivants étaient encouragés à remplir et à soumettre. Le but du sondage était non seulement de mesurer l'expérience de la participation à la séance d'engagement, mais aussi de servir d'indicateur de la qualité et de la crédibilité des données.

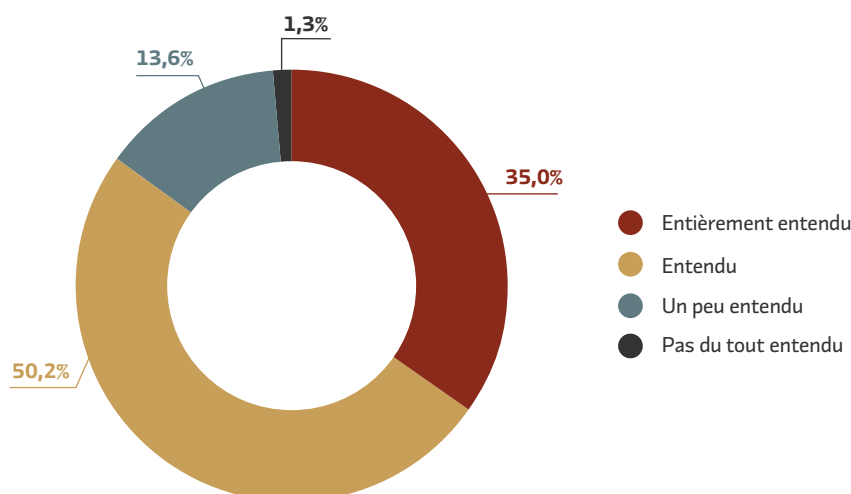
Par exemple, si la majorité des survivants ne se sentaient pas à l'aise d'exprimer leurs pensées ou estimaient que la séance n'était pas très utile et/ou ne se sentaient pas respectés, cela aurait un impact sur la qualité des données. En fin de compte, cette situation remettrait en question la crédibilité des conclusions et des recommandations du rapport.

Étiez-vous à l'aise pour exprimer vos points de vue durant la séance?



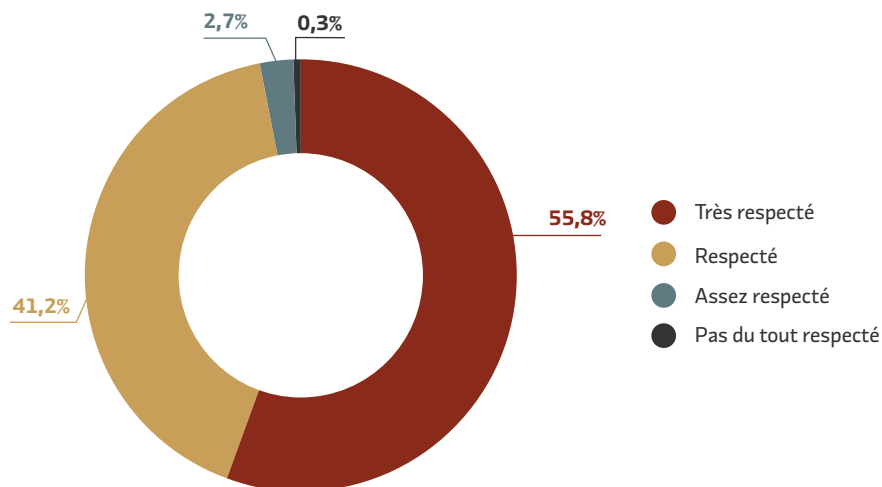
85,2 % se sont sentis tout à fait à l'aise ou à l'aise d'exprimer leur point de vue lors de la séance.

Avez-vous le sentiment que vous avez écouté lors de la séance d'engagement?



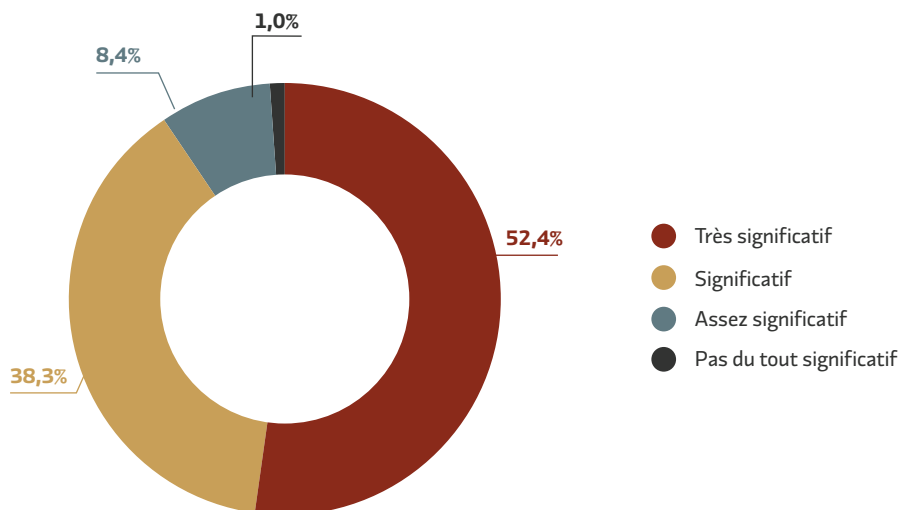
97% des participants ont eu le sentiment d'avoir été totalement écoutés ou entendus lors de la séance d'engagement (par exemple, le genre, la culture, l'ethnicité, l'orientation sexuelle, le handicap, le mode de vie, etc.)

Estimez-vous que vos antécédents ont été respectés lors de la séance d'engagement?



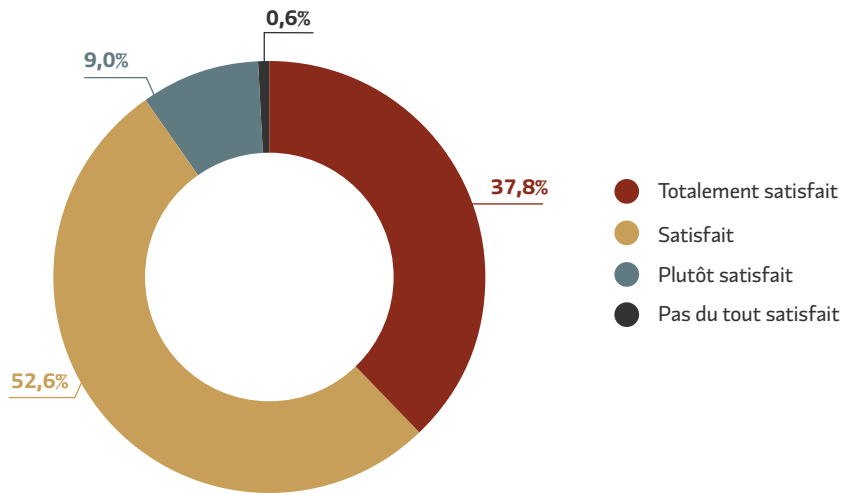
90,7% des participants estimaient que la séance d'engagement était très significative ou significative

Pensez-vous que la séance d'engagement a été significative pour vous?



90,4 % des participants se sont sentis très satisfaits ou satisfaits dans l'ensemble de la séance d'engagement.

Quelle est votre satisfaction globale à propos de la séance d'engagement?



Avec une cote moyenne globale de 89,8 % pour les indicateurs permettant de mesurer l'expérience des survivants lors de la séance d'engagement, nous pouvons affirmer avec une grande confiance que la qualité et la crédibilité des données et des informations fournies sont élevées.



www.60sScoopFoundation.com